

**JUSTE
UN MONDE
JUSTE ET
SOLIDAIRE**

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
06 JUIN 2025

RAPPORT ANNUEL





MERCI !
À CELLES ET CEUX QUI FONT LE MAS
ET CONTRIBUENT À SON ACTION

LES ÉQUIPES SALARIÉES
LES BÉNÉVOLES OPÉRATIONNELS
ET LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

LES ASSOCIATIONS, FONDATIONS
ET ENTREPRISES PARTENAIRES

LES AUTORITÉS

LES COLLECTIVITÉS

4
6
10
14

RAPPORT MORAL

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT GÉNÉRAL

AIDE AUX VICTIMES ET ACCÈS AU DROIT

Info-Droits-Victimes

Stages de citoyenneté

TANDEM

22

PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ

La Cantina

Péniche Accueil

Centre d'Accueil et d'Orientation

Impalha

Cellule Hôtel

La Station

La Base

Mejanne

L'Avancée

L'Éclaircie

Olympe

Salva

Ateliers Sésame

Latitude

Centre Feydel Liotard

Safran

Résidence

Logement Accompagné

Le Cèdre

Les Bruyères

46

SANTÉ ET ADDICTION

Pause Diabolo

Laboratoire régional d'analyses de drogues

Ligne 37

Darjely

Icone 2

Pôle discriminations violence santé

RAPPORT MORAL



Bernadette GIARD
Présidente

Coopérer pour accueillir et protéger

C'est une femme victime de violences qui lutte pour s'en sortir. Elle dit que ce n'est pas parce qu'elle a été violentée, qu'il faut s'arrêter là. Elle veut surmonter ses peurs. Parler avec les autres lui donne du courage.

C'est un homme qui dort dans sa voiture. Il a été expulsé d'un logement meublé trop cher pour lui. Il est épuisé. Il attend une solution depuis plus de 2 mois. Il ne sait plus à qui demander de l'aide.

C'est un jeune de 14 ans en errance. Il est exposé à des réseaux d'exploitation et consomme des médicaments pour tenir. Il n'a jamais demandé d'aide, mais ne supporte plus la rue et la violence. Il veut une vie normale. Il a besoin de répit.

C'est un couple syrien qui a obtenu le statut de réfugié et bénéficie d'un hébergement d'urgence à l'hôtel avec ses 3 enfants. Il veut à tout prix trouver un logement pour retrouver la paix en famille et aussi ouvrir un restaurant pour travailler avec dignité.

Comment aider chacune de ces personnes à vivre le présent et à envisager l'avenir ?

Voilà pourquoi, voilà pour qui, nous agissons tous les jours, dans un contexte économique, politique et environnemental compliqué.

Voilà le sens de notre action : Accueillir avec humanité et professionnalisme les plus vulnérables. Il n'y a pas d'aide, pas de soin, pas d'action sociale, sans accueil de l'autre. Un accueil respectueux, exigeant, engagé dans les services, mais aussi dans l'aller vers pour être au plus près des personnes.

Cet accueil ne se fait jamais seul et je suis convaincue que les coopérations sont essentielles pour avancer ensemble, partager nos façons de faire, nos savoirs. C'est la force d'un collectif : progresser ensemble. La coopération se vit, se construit, se nourrit de la confiance et des réussites. Mais elle est aussi fragile et la fragilité augmente les risques de conflits ou de crises.

Les conditions de vie des personnes les plus précaires se dégradent. Le logement et l'hébergement sont en crise avec de plus en plus de personnes à la rue et l'accès à la santé et au Droit se fait difficile. Mais cette année

encore, Le MAS a su répondre à ces défis en accueillant, accompagnant et aidant plus de 15 000 personnes grâce aux équipes engagées et mobilisées pour un projet collectif inspirant d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation d'exclusion ou de violence. C'est avant tout une aventure humaine qui mêle les compétences des uns et des autres pour répondre à l'urgence sociale.

Dans un monde où les défis à relever par les associations sont de plus en plus nombreux, le soutien apporté par les pouvoirs publics et les institutions est déterminant. Nous les savons à nos côtés pour soutenir les actions de solidarités, de santé et de justice qui constituent le socle essentiel du vivre ensemble et de notre société.

L'association est également soutenue par des entreprises pour des initiatives ponctuelles, des collectes de fournitures et matériels, l'organisation de séjour de ressourcement pour les personnes accueillies, ou des aides et compléments dans la réalisation ou l'amélioration de nos projets.

La force du collectif c'est aussi le partenariat qui représente un enjeu permanent du MAS, que ce soit dans le cadre du GCSMS « Un Chez soi d'abord », de la coopération avec le CIDFF Rhône-Arc Alpin, de l'association Accueils de Jour Rhône Métropole, du travail engagé avec la fondation Armée du Salut pour créer un nouveau centre d'hébergement qui ouvrira dans les prochains mois, ou que ce soit avec toutes nos associations partenaires et amies. Je les remercie. Le réseau associatif fabrique les relations pour l'avenir sur l'ensemble des territoires.

Nous travaillons avec les fédérations auxquelles nous sommes affiliés et notamment la Fédération Addiction, la Fédération des Associations pour l'Insertion par le Logement, Citoyens et Justice et France Victimes.

Je salue à cet endroit le travail réalisé par la Fédération France Victimes pour améliorer la prise en compte des victimes d'infractions pénales et soutenir également l'amélioration de nos moyens d'action dans un contexte économique difficile.

Le MAS est attaché depuis 1981 à la prise en compte des victimes et au nom de l'association, je souhaite à

cet instant rendre hommage à Robert BADINTER qui nous a quitté le 9 février 2024. En 2016, à l'occasion des 35 ans du service INFO-DROIT-VICTIMES dont il avait soutenu la création, il nous avait accordé un entretien dans lequel il rappelait que « *l'aide aux victimes est une des priorités morales qui s'impose dans une démocratie solidaire. C'est par cette action et cet investissement que l'on fait prendre conscience à une victime qu'elle n'est pas seule dans le malheur* ».

Nous n'oublierons pas sa voix pour les victimes et aussi celle aussi tellement importante pour l'abolition de la peine de mort. C'est une voix rare de justice et de justice qui doit nous guider pour l'avenir.

L'association Le MAS est consciente des difficultés du quotidien et de la complexité pour laquelle il n'y a pas de solution simple. Mais elle démontre chaque jour optimisme et dynamisme grâce à ses équipes, à sa structure solide, à son Conseil d'Administration cohérent et vivant, à la vision stratégique de son équipe de management.

Notre ADN, c'est la mobilisation pour un monde juste et solidaire. Il s'incarne dans notre mission d'accueil, d'accompagnement et d'aide aux personnes en situation de vulnérabilité, en coopération avec les autorités et les acteurs de solidarité, de santé et de justice.

En jouant son rôle, chacun est acteur à son niveau. Et Le MAS est bien souvent présent et à l'heure pour répondre à des besoins non encore couverts, par exemple en proposant des réponses pour les pères solos qui sont souvent oubliés des actions d'aide aux familles, en articulant la recherche et l'action comme dans le cadre du programme ICONNE 2 ou en assurant la reprise de l'activité de LATEXMEDICAL acteur de réduction des risques de santé sexuelle pour les personnes en situation de prostitution.

Toutes ces actions montrent que Le MAS reste une association en mouvement. C'est le mouvement qui permet de s'adapter en permanence face aux barrières, aux aspérités du terrain pour créer une trajectoire cohérente et solide, pas à pas. Le MAS doit rester attentif, concentré, pour continuer à prendre soin des publics toujours plus nombreux et malmenés, sans écarter l'audace, l'optimisme et la confiance en l'avenir.

De l'audace pour 2025 ?

Quelle sera notre audace en 2025 ? Tout d'abord, maintenir nos fondamentaux sur le terrain de l'aide aux plus fragiles en assurant la santé, la justice et la protection du plus grand nombre. Mais également déconstruire les préjugés. Personne ne choisit la pauvreté, la précarité ou la vulnérabilité. Personne ne choisit la souffrance, l'exil ou la marge. L'action sociale doit aujourd'hui porter un combat de conviction plus large auprès de la société civile pour expliquer que l'abandon et l'effacement de l'autre sont aussi ceux de soi.

Nous devons avoir le courage de la parole et du dialogue avec tous.

Le courage de l'action aussi en poursuivant nos réflexions et développements notamment sur le volet de l'activité et de l'emploi des personnes accueillies que ce soit au travers de nos activités internes, de l'entreprise adaptée L'ORANGERIE que je remercie pour son action, des relations nouvelles à déployer avec les entreprises ou de nouvelles coopérations associatives.

Dans l'esprit de coopération, j'ajouterai qu'il est important également de mieux embarquer les bénévoles opérationnels qui aident certains services au quotidien afin de partager la vision du MAS et recueillir des idées pour le futur.

Nous devons faire encore mieux qu'en 2024, sans être déconnectés des réalités du terrain et en anticipant si possible les situations de crise car un monde fluctuant fait augmenter le niveau de risque. Il ne faut pas se voiler la face mais au contraire s'y préparer.

La réactualisation du projet associatif 10 ans après sa première écriture, nous permettra de tenir compte des évolutions de la société, du monde qui vient, des publics, pour continuer à être à l'heure des besoins et des attentes des différentes parties prenantes. Cela sera l'occasion d'imaginer un futur possible, ensemble, avec simplicité, conviction, dynamisme et en affirmant nos valeurs.

Merci

Au nom du Bureau et du Conseil d'Administration, je remercie l'ensemble du personnel et des bénévoles pour son implication et son action.

Merci aussi aux adhérents de l'association et sympathisants qui nous soutiennent pour leur présence et leur intérêt ainsi qu'aux autorités et collectivités pour la confiance qu'elles nous témoignent : les communes sur lesquelles nous intervenons, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Direction de l'Emploi du Travail et des Solidarités, les Agences régionales de Santé, l'Administration pénitentiaire, Madame la première présidente de la Cour d'appel de Lyon et Madame la procureure générale, Monsieur le président du tribunal Judiciaire de Lyon, Monsieur le procureur de la République de Lyon, Madame la présidente du Tribunal de Villefranche-sur-Saône, Madame la procureure de la République de Villefranche-sur-Saône.

Merci aux fondations et aux entreprises qui nous soutiennent : le lien qui existe entre nous nous est précieux.

COMPTES ANNUELS 2024

RAPPORT FINANCIER LE MAS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 que nous soumettons à votre approbation sont établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le conseil d'administration de l'association, lors de sa séance du 14 avril 2025 a arrêté les comptes 2024 qui vous sont présentés.

COMPTE DE RÉSULTAT

Cette année encore, le compte de résultat fait apparaître une nouvelle augmentation sensible des produits d'exploitation par rapport à l'exercice précédent (+ 4.8 %). Cette augmentation est moins forte que celle constatée sur l'exercice précédent (+ 9.4 %). Toutefois, dans le contexte d'une inflation moindre (+ 2 % en 2024 contre + 4.9 % en 2023, selon l'Insee), elle demeure significative. Les comptes annuels 2024 présentent un **résultat excédendaire de 333975 €**, assez proche de celui constaté l'année précédente (314 119 €).

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation, après imputation des fonds dédiés, atteint + 158 k€ représentant 0.8 % des produits d'exploitation.

Les **produits d'exploitation** atteignent 19 312 k€. La **croissance de l'activité** en 2024 concerne principalement le **secteur de la santé et des addictions** avec les développements suivants :

- Déploiement d'une activité de formation auprès de personnel et élèves d'établissements scolaires : Programme Discrimination Violences et Santé.
- Extension du CAARUD Pause Diabolo afin d'intervenir sur un territoire élargi (Est Lyonnais).
- Déploiement du projet ICON 2, activité de recherche-action pour le dépistage des hépatites parmi les usagers de drogues.

Les autres domaines d'activité de l'association (Aide aux victimes et Précarité/Vulnérabilité) ont généré moins de croissance. Seul le démarrage de l'action IMPALHA (interventions pluridisciplinaires en squat) à partir de juin 2024 a occasionné une évolution significative des produits d'exploitation.

Les **charges d'exploitation (avec fonds dédiés)**, s'élèvent à 19 153 k€, en augmentation de 4.7 %. Cet accroissement apparaît plus particulièrement fort sur les salaires et charges sociales qui augmentent de près de 500 k€ par rapport à l'exercice précédent (soit 6 % d'augmentation). L'augmentation résulte en partie de la décision prise par Le MAS d'appliquer l'indemnité dite « Ségur » aux personnels ne relevant pas de la catégorie socio-éducative, alors même que cette mesure n'a fait l'objet que d'une prise en charge financière très partielle par les financeurs de l'association.

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à - 21 k€. Bien qu'il n'y ait pas eu de nouvel emprunt contracté en 2024, les charges d'intérêts d'emprunts supportées par l'association, sont en augmentation. Cette variation est liée aux effets du financement bancaire de l'acquisition des parts de la SCI MASORANGE réalisée en octobre 2023 et dont les charges d'emprunt portent désormais sur 12 mois en 2024. L'augmentation des produits tirés des placements ne compensent pas complètement ces charges supplémentaires.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à + 201 k€, proche de celui constaté en 2023. Il s'explique principalement par la reprise de quote-part de subventions d'investissements dont le montant atteint 217 k€.

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires liées au bénévolat ont été évaluées à 59 k€ en 2024 et correspondent à 2828 heures de travail des différents bénévoles de l'association.

BILAN

ACTIF

Le total de l'actif s'établit au 31/12/2024 à 14 015 k€, en forte croissance (+ 13.7 %) par rapport à la situation au 31/12/2023.

La **valeur nette des immobilisations** varie peu entre 2023 et 2024, cependant il y a lieu de noter que les investissements de l'exercice s'élèvent à 468 k€ soit le même montant que les amortissements.

L'**augmentation des créances auprès** des financeurs de l'association explique en grande partie l'accroissement de l'actif. En effet, la valeur des subventions allouées mais non encore perçues au 31/12/2024 atteignait 2323 k€, soit 964 k€ de plus qu'au 31/12/2023. Il est toutefois important d'indiquer que, parmi les montants à recouvrer auprès des financeurs au 31/12/2024, près des deux tiers de la somme totale concernaient la subvention allouée pour la réalisation des travaux d'aménagement du futur centre d'hébergement « la Colline » qui ouvrira à mi-année 2025.

La **trésorerie de l'association** s'améliore en fin d'année 2024 atteignant 6 111 k€ (contre 5 496 k€ au 31/12/2023). Elle est constituée de disponibilités pour 3 904 k€ et de valeurs mobilières de placements pour 2 207 k€.

PASSIF

Les **fonds propres** de l'association évoluent de manière très favorable avec une augmentation de 1567 k€ par rapport au 31/12/2023. Cet accroissement résulte principalement de l'obtention de la subvention d'investissement du projet « la Colline » d'un montant de 1450 k€.

Les **fonds dédiés** sont en légère diminution, ils s'élèvent à 1857 k€ au 31/12/2024 contre 2012 k€ en fin d'année 2023. Ils concernent des activités confiées par nos financeurs mais encore en cours ou en attente de réalisation en fin d'année 2024.

Les **provisions** pour risques et charges varient peu et augmentent de 44 k€ par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation **des dettes** de 228 k€ est en rapport avec l'accroissement de l'activité sur l'exercice.

Le budget prévisionnel 2025, validé par le conseil d'administration du 14 octobre 2024, s'élève à 18 991 k€ de produits et de charges.

Par ailleurs, il nous appartient de vous transmettre les chiffres 2024 des sociétés dont l'association détient la majorité ou la totalité du capital social au 31/12/2024.

- **SAS l'Orangerie :**
 - Capital social : 60 000 €.
 - Chiffre d'affaires : 1993346 € en 2024 contre 1999723 € en 2023.
 - Résultat net : + 17 869 €.
- **SAS LATEXMEDICAL :**
 - Capital social : 5 000 €.
 - Chiffre d'affaires : 185 598 € en 2024 contre 130 235 € 2023 (9 mois d'activité).
 - Résultat net : - 7 511 €.
- **SCI MASORANGE :**
 - Capital social : 30 490 €.
 - Chiffre d'affaires : 46 530 €.
 - Résultat net : 34 776 €.

Jean-Paul TREVE
Trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	571	470
Ventes de prestations de services	1 613 517	1 487 766
Produits de tiers financeurs	16 670 632	15 822 599
Reprises sur amort., dépréciations, prov. et transferts de charges	193 798	125 913
Utilisations des fonds dédiés	833 978	985 149
Autres produits	0	0
Total I	19 312 496	18 421 897
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	45 196	26 017
Autres achats et charges externes	7 106 363	6 713 551
Impôts, taxes et versements assimilés	767 410	768 250
Salaires et traitements	6 303 787	5 943 683
Charges sociales	2 468 038	2 331 774
Dotations aux amortissements	466 522	457 587
Dotations aux dépréciations	0	0
Dotations aux provisions	107 124	142 746
Report en fonds dédiés	678 898	880 261
Autres charges	1 210 412	1 023 859
Total II	19 153 751	18 287 729
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	158 745	134 168
Produits financiers		
De participation	25 000	25 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	21 846	4 548
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total III	46 846	29 548
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	68 219	38 146
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total IV	68 219	38 146
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	- 21 373	- 8 597
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	137 373	125 570
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	75 147	51 893
Sur opérations en capital	250 976	249 354
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Total V	326 123	301 247
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	114 202	80 893
Sur opérations en capital	7 969	24 113
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges	3 107	3 685
Total VI	125 277	108 691
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	200 846	192 556
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 243	4 008
RÉSULTAT	333 975	314 119
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	Exercice 2024	Exercice 2023
Personnel bénévole	59 306	53 312
Total charges contributions volontaires	59 306	53 312
Bénévolat	59 306	53 312
Total produits contributions volontaires	59 306	53 312
RÉSULTAT CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0	0

ACTIF	Brut 2024	Amort. & dépréc. 2024	Net 2024	Net 2023
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	15 600	15 600	0	- 1 731
Autres immobilisations incorporelles	145 121	96 270	48 851	59 775
Immobilisations corporelles				
Constructions	3 909 081	1 337 850	2 571 231	2 747 354
Installations techniques, matériels et outillage	107 059	96 902	10 157	9 626
Autres immobilisations corporelles	3 779 826	2 846 964	932 861	796 619
Immobilisations en cours	61 968	0	61 968	51 195
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	1 048 435	0	1 048 435	1 047 605
Autres titres immobilisés	1 676	0	1 676	1 676
Autres immobilisations financières	116 220	0	116 220	80 822
Total actif immobilisé	9 184 987	4 393 586	4 791 401	4 792 941
Actif circulant				
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	538 213	255 548	282 665	378 318
Autres créances	2 681 770	0	2 681 770	1 646 055
Valeurs mobilières de placement	2 206 715	0	2 206 715	204 045
Disponibilités	3 904 323	0	3 904 323	5 292 035
Charges constatées d'avance	149 043	0	149 043	17 518
Total actif circulant	9 480 063	255 548	9 224 516	7 537 971
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Écart de conversion actif	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	18 665 050	4 649 134	14 015 916	12 330 912

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	263 925	263 925
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Réserves	742 932	655 025
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	3 194 382	2 964 261
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-224 497	-206 182
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0	0
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-260 946	-275 353
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	333 975	314 119
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 834 396	601 457
Provisions réglementées	52 988	52 988
Droit des propriétaires		
Total Fonds Propres	5 937 154	4 370 239
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	1 857 895	2 012 975
Total fonds dédiés	1 857 895	2 012 975
Comptes de liaison		
Total comptes de liaison	0	0
Provision pour risques et charges		
Provision pour risques et charges	34 056	34 056
Provisions pour charges	369 020	324 443
Total provision pour risques et charges	403 076	358 499
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 359 126	2 469 829
Emprunts et dettes financières divers	51 510	46 415
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Redevables créditeurs	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 158 103	842 548
Dettes sociales et fiscales	1 516 699	1 425 985
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	45 328	15 566
Produits constatés d'avance	687 026	788 856
Total Dettes	5 817 792	5 589 199
Écart de conversion passif	0	0
TOTAL PASSIF	14 015 916	12 330 912

RAPPORT GÉNÉRAL



Pierre MERCIER
Directeur général

16 551 PERSONNES AIDÉES



16 551
personnes
aidées



5 640

personnes victimes
d'infractions pénales.



2 219

personnes
en Accès au Droit.



302

stagiaires en Stages
de citoyenneté



6 410

personnes accueillies sur les
dispositifs d'urgence et d'insertion
(3 260 hommes, 1 500 femmes,
1 650 mineurs dont 25 % de moins
de 3 ans)



2 037

places CHU -
HÔTEL - CHRS
- PENSIONS
DE FAMILLE



1 980

personnes
dans les registres
de la santé et
des addictions

Ouvrir ce rapport d'activité par l'essentiel de l'année, des précédentes ou même des suivantes est surtout témoigner des rapports, relations et dialogues que nous fabriquons, entretenons et tenons jour après jour avec les personnes aidées, entre nous et avec nos partenaires, et avec le monde qui nous entoure.

La clé de l'action sociale et de l'association est là et c'est à cet endroit que nous nous retrouvons toutes et tous. L'affaire pourrait être assez simple : Aider autrui avec le concours d'autres dans un monde donné. Mais elle se révèle bien plus complexe, délicate et sensible qu'il n'y paraît.

En premier lieu, il y a les personnes aidées. Leur nombre très important cette année, sans même rechercher l'exhaustivité, révèle l'engagement des équipes et les développements réalisés avec le soutien des autorités.

Tous les secteurs d'activité sont concernés.

- Aide aux victimes et Accès au Droit.
- Précarité et Vulnérabilité.
- Santé et Addiction.

Accueillir, aller vers, exercer dans différents lieux, assurer un accompagnement individuel, collectif, ... toutes les modalités d'action sont mises en œuvre selon les besoins en veillant à la qualité et au professionnalisme des interventions. L'agilité et l'intelligence des équipes pour construire des pratiques justes sont exemplaires. Cela nous amène au rendez-vous de celles et ceux qui, pour diverses raisons, vivent, survivent et souffrent à la bordure du monde.

Le nombre de personnes aidées est aussi un défi de complexité puisque chacune est prise en compte dans sa singularité et son environnement. Le sujet est de

« gagner » chaque personne, chaque groupe, en établissant des relations positives de connaissance, de confiance, de reconnaissance et de progrès.

Nous avons aussi à soutenir leur environnement pour qu'il soit porteur, à développer une approche systémique en veillant aux interactions et interdépendances, à prendre la parole, alerter et nous imposer parfois aux imposants pour ouvrir et préserver les conditions du possible. Lutter contre les préjugés, les replis, les dérives est une tâche souvent ardue. Lire les cartes, situer sa parole et son action supposent un apprentissage et une expérience de patience.

Élargir notre action, chercher la bordure de la bordure, poursuivre le chemin est une responsabilité que nous portons car trop de personnes, d'enfants, de familles ne vont pas bien. Elles demandent notre attention et nous ne devons laisser personne à l'écart.

Ensuite, il y a nos relations internes, notre organisation et nos partenaires. Nous sommes attachés à la qualité des rapports internes et externes en recherchant la simplicité. L'art est là aussi plus difficile qu'il n'y paraît. Être clair. Éviter les confusions, réguler les affects, ne pas se perdre et se fourvoyer. Avancer pas à pas.

Les équipes du MAS sont la source de notre activité et l'espace premier des relations du quotidien. Elles structurent l'association. Elles ont chacune leur identité, leur projet, leur style. Elles s'appuient sur le partage de buts communs et la convergence des efforts, la reconnaissance des compétences et des talents, l'échange et l'entraide. Elles inventent leurs pratiques et leurs rapports avec les publics et partenaires très nombreux dans tous les domaines d'activités et territoires.

Elles sont guidées dans cet exercice par l'encadrement qui est déterminant pour assurer une organisation quotidienne des interventions et la bonne réalisation des missions dans le respect des principes et des orientations de l'association.

Cette structuration de l'association à partir de ses services n'est pas une affaire de hasard, mais le produit d'une conception respectueuse des équipes, d'un équilibre de fonctionnement et d'une histoire, c'est-à-dire d'une expérience qui fait ses preuves. Les nombreux services fabriquent un réseau qui ouvre la possibilité d'interdépendance, de partage des expertises et de développement de transversalité. Ils sont soutenus quotidiennement dans leur exercice par des équipes de gestion et d'administration qui assurent les bases arrière, facilitent l'exercice, évitent les impasses. Des progrès importants sont faits en la matière pour assurer des supports et des guides fiables et de qualité.

Nous entretenons aussi un rapport avec le monde et l'incertain du monde que nous nous efforçons d'aborder avec lucidité et raison en gardant notre cap. Les pauvretés, les violences, les discriminations, les exclusions nous traversent et nous déstabilisent parfois. La vitesse aussi et la densité des transformations économiques, sociales, politiques nous perturbent et nous invitent à penser et repenser nos outils, nos méthodes, nos positions. Nous le faisons en dialogue avec les autorités, avec nos partenaires locaux et nationaux, avec ceux qui nous font confiance, en restant ouverts et renforçons également nos coopérations pour soutenir des politiques sociales ambitieuses.

Parfois enfin nous empruntons quelques chemins de traverse, explorons d'autres paysages et des formes différentes de langage pour approcher du réel qui échappe à notre compréhension ordinaire. Entre nous, avec les personnes aidées, avec nos amis, nos partenaires : laisser place à la poésie, à la littérature, au théâtre, à la photographie, à l'expérience singulière de la voix, du rire, de l'émotion pour ouvrir des espaces différents, autres, décalés.

*« Carte du monde dépliée je fais l'inventaire
des lieux où nous pourrions marcher ensemble
abrités par un brin d'herbe, un grain de sable
nous commencerions des phrases
penchées, tremblantes, debout
la lumière serait calme, nous écririons
en braille, sur nos bras, sur nos ventres
dans le désordre de nos gestes
nous saurions rire de notre vieille tendresse
que les barrages retenaient. »*

Albane GELLE - Équilibriste de Passage

Vous trouverez dans les pages suivantes les réalisations de l'association et de chaque service. L'activité 2024 a été dense.

**UN GRAND MERCI AUX ÉQUIPES
SALARIÉES ET BÉNÉVOLES POUR
LE TRAVAIL ET POUR CE RAPPORT.**

**MERCI AUX MEMBRES,
AUX ADMINISTRATEURS
POUR LEUR PRÉSENCE EXIGEANTE
ET BIENVEILLANTE.**

**MERCI AUX TRÈS NOMBREUX
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS ET
FINANCIERS POUR LEUR CONFIANCE.**

SIÈGE



Le SIÈGE de l'association regroupe les fonctions de direction générale, de gestion administrative, financière et RH et de coordination avec les institutions extérieures. Son activité repose sur un agrément préfectoral renouvelé en 2023. Il intervient en support des services via des compétences techniques et transversales dans six domaines : pilotage associatif, communication, finances/comptabilité, RH/sécurité, qualité/projets, systèmes d'information. Des fonctions supports en patrimoine, gestion locative, logistique et moyens généraux sont également centralisées.

MISSIONS

Le SIÈGE a assuré, tout au long de l'année, un rôle structurant et essentiel dans le pilotage stratégique, administratif et opérationnel des activités. Il a notamment œuvré à garantir un cadre d'action partagé, respectueux des orientations et valeurs de l'association tout en développant les services supports nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des services.

RÉALISATIONS

Le bilan de l'année atteste d'un engagement soutenu des équipes du SIÈGE, garantes de la sécurité, de la continuité et de la qualité des actions menées sur le terrain. Ces résultats traduisent une dynamique d'amélioration continue portée par la volonté de répondre efficacement aux besoins des publics et aux enjeux de l'association.

RÉALISATIONS NOTABLES SUR L'ANNÉE

- Déploiement d'un SIRH avec intégration progressive.
- Actualisation du DUERP et de l'évaluation des risques professionnels/sensibilisation aux RPS.
- Fiabilisation des paies et des déclarations sociales.
- Mise en place de données trimestrielles pour le CSE.
- Lancement d'un applicatif métier dédié aux deux services d'aide aux victimes.
- Soutien administratif, technique et comptable à l'ouverture de nouveaux sites et dispositifs.
- Renforcement du traitement des impayés locatifs et contentieux.
- Réajustement du parc automobile pour répondre aux exigences environnementales.
- Accompagnement à l'élaboration de plusieurs projets de service.

- Structuration de la qualité via un réseau interne et création d'un comité éthique.
- Mise en place d'une démarche de bientraitance et de gestion des incidents.
- Amélioration de la communication par la production d'un guide interne.
- Animation de la vie associative, réalisation des matinées du projet associatif.

DONNÉES CLÉS DE L'ACTIVITÉ COURANTE

- RH : 204 salariés au 31/12, 76 embauches, 152 entretiens de recrutement. Index égalité hommes : femmes 99/100, 5 réunions CSE. 25 formations collectives.
- Logement/hébergement : 530 logements et unités d'hébergement pour 374 adresses.
- Financement : 154 dossiers de subvention, 31 financeurs.
- Comptabilité : 28 dossiers actifs, 29 comptes bancaires, 22 caisses.
- Gestion locative : 390 quittances/mois, 400 avis d'échéance, 249 ménages en situation d'impayés.
- Patrimoine/moyens généraux : 48 véhicules, 13 sinistres automobiles, 32 sinistres immobiliers.
- Systèmes d'information : 31 sites professionnels MPLS, 1061 tickets incidents informatiques.
- Logistique : 100 tonnes de denrées alimentaires et 5900 unités de produits distribués, 63 k€ de dons réceptionnés.
- Qualité/projets : 6 projets de service, 31 fiches qualité, 12 comités de projet.
- Communication : 54 rapports d'activité, 6 newsletters, 1 groupe LinkedIn.
- Vie associative : 12 réunions du bureau, 6 réunions du conseil d'administration, 1 assemblée générale, 2 séminaires internes CA.





AIDE AUX VICTIMES ET ACCÈS AUX DROITS

Le MAS intervient sur le ressort du Tribunal Judiciaire (TJ) de Lyon avec le service Info-Droits-Victimes (IDV) et du TJ de Villefranche-sur-Saône avec le service TANDEM, cogéré avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône-Arc Alpin.

IDV et TANDEM assurent des missions d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au Droit. Le MAS a été agréé, le 25 juillet 2020, pour une période de 5 ans, en qualité d'association d'aide aux victimes par le ministère de la Justice.

Le MAS est adhérent à France Victimes et il siège au Conseil d'Administration du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) du Rhône dont il est membre.

Le MAS est soutenu par le ministère de la Justice à travers la Cour d'Appel de Lyon et le CDAD du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien ainsi que par les communes de Belleville, Feyzin, Givors, Lyon, Saint-Fons, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Villefranche-sur-Saône et Vénissieux.

CHIFFRES CLÉS 2024



AIDE AUX VICTIMES SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

5 640

personnes victimes accueillies (+ 1766 personnes par rapport à 2023) dont :

4 809 personnes/TJ de Lyon

831 personnes/TJ de Villefranche-Sur-Saône

81 %
de femmes

19 %
d'hommes

et
9 %
de mineurs

84 %

victimes d'atteintes à la personne et dans cette catégorie d'infraction, 11 % sont des victimes de viols et d'agressions sexuelles

648

situations suivies dans le cadre du Téléphone Grave Danger (TGD), 98 téléphones disponibles et 171 attributions réalisées

868

personnes suivies dans le cadre du Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes (DIAVI) et 327 évaluations EVVI réalisées (évaluation de la situation de la victime)

13

Bracelets Anti-Rapprochement (BAR) attribués et 61 situations suivies

96

mineurs accompagnés dans le cadre de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger

10

demandes de co-évaluation des levées d'interdiction d'entrer en contact

37

parties civiles accompagnées dans 21 procès (cour d'assises et cour criminelle)

13 480

entretiens réalisés



ACCÈS AU DROIT SUR LES TERRITOIRES DE SAINT-PIEST, SAINT-FONS ET GIVORS

2 219

personnes accueillies et renseignées ainsi que **2 431** entretiens réalisés
Saint-Priest : **1 384** personnes/**1 523** entretiens
Saint-Fons : **583** personnes/**624** entretiens
Givors-Grigny : **252** personnes/**284** entretiens



31 STAGES DE CITOYENNETÉ SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

302

PARTICIPANTS PRÉSENTS

INFO-DROITS VICTIMES



MISSIONS

IDV accueille toute personne victime d'infraction pénale pour l'informer sur ses droits et mettre en œuvre un accompagnement juridique et psychologique.

IDV assure également une mission d'accès au droit sur trois territoires et propose aux personnes des lieux d'accueil gratuits pour leur apporter une information sur leurs droits et devoirs.

L'AIDE AUX VICTIMES



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- IDV a accueilli **4809 personnes victimes** dont **82 % sont des femmes** et **6 % sont des mineurs**.
- Les personnes victimes sont principalement orientées par les autorités judiciaires et pour la grande majorité des situations, par le procureur de la République de Lyon et les services enquêteurs.
- Pour les 4809 personnes accueillies, les atteintes aux personnes (79 %) constituent le principal motif de saisine dont les violences volontaires sont majoritaires (49 %).
- 11393 entretiens d'aide ont été réalisés :
 - 11033 entretiens juridiques.
 - 360 entretiens psychologiques.
- Les personnes sont accueillies dans différents lieux de permanences :
 - Bureau d'Aide aux Victimes Lyon : 204
 - Comparutions Immédiates (CI) : 851
 - Lyon 7/Brigade Départementale de Protection de la Famille : 2719
 - Maison de Justice et du Droit Lyon : 227
 - Maison de Justice et du Droit Vaulx-en-Velin : 276
 - Maison de Justice et du Droit Givors : 213
 - Maison de Justice et du Droit Vénissieux : 134
 - PIJ Saint Fons : 73
 - ADAV Saint-Priest : 112
- Les permanences de comparutions immédiates du **Bureau d'aide aux victimes (BAV)**, en coopération avec le service VIFFILAVI, sont assurées toute l'année pour contacter les victimes concernées et

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon

les informer sur la possibilité de se constituer partie civile pour faire valoir leurs droits.

- Le service assure également une permanence dans le cadre du **dispositif DIAVI** (Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes) assurée 7 jours sur 7 de 12h30 à 17h30 à l'attention des magistrats du Parquet et des services enquêteurs pour les situations infractionnelles graves ou à fort impact traumatique.
 - 868 personnes victimes ont été ainsi orientées par le DIAVI dont 83 mineurs victimes directes ou impactées. 70 % des saisines concernent des faits de violences conjugales aggravées.
 - Le DIAVI est renforcé par des **évaluations EVVI** (évaluation de la situation de la victime). 240 évaluations ont été réalisées par le service. Les EVVI, effectuées avec l'accord de la victime, pour des faits intervenants dans un contexte conjugal, permettent de mettre en évidence les besoins de protection des victimes.
 - Les accueillants juristes mobilisés offrent une écoute professionnelle et adaptée. Ils interviennent dans des contextes où les victimes, souvent en état de choc ou de sidération, nécessitent une approche sensible et des techniques d'entretiens spécifiques afin de répondre aux besoins immédiats et implicites des victimes.
- Le service est porteur du **dispositif TGD** (Téléphone Grave Danger) en coopération étroite avec les magistrats, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Rhône et le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes (SCJE).
 - 83 téléphones sont disponibles sur le TJ de Lyon.
 - 503 situations ont été étudiées ; 610 signalements ont été effectués ; 155 évaluations ont été réalisées et 147 téléphones attribués. 100 % des bénéficiaires sont des femmes.
 - 342 enfants ont été protégés par le dispositif par extension.
 - Un travail d'écoute et une information sur le dispositif est dans un premier temps fourni puis un accompagnement socio-judiciaire est réalisé sur une durée de 6 à 12 mois.
- En complément, un protocole de mise en place du **Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)** vise à assurer une protection et une prise en charge rapide de la personne protégée en cas de rapprochement de

la personne porteuse du bracelet. 13 BAR ont été mis en place sur l'année avec 58 situations suivies et 8 évaluations réalisées par le service.

- Un protocole avec le SPIP du Rhône permet la **co-évaluation des demandes de levée d'interdiction d'entrer en contact** sollicitées par les auteurs et les victimes. 10 demandes d'évaluation ont été faites en 2024.
- En qualité de « **Co-référents attentat et évènement collectif** » avec VIFFILAVI, le service a été mobilisé pour plusieurs faits relevant d'évènements collectifs.



LE MAS AUX CÔTÉS DES VICTIMES EN AUDIENCES CRIMINELLES

En 2024, 37 parties civiles ont été accompagnées au cours de 21 procès en cour d'assises et en cour criminelle dans le cadre d'un protocole signé avec la Cour d'appel de Lyon.

Les audiences sont très chargées en émotions, en enjeux juridiques et judiciaires. Elles sont, le plus souvent, redoutées par les parties civiles victimes qui ne connaissent pas le monde judiciaire.

L'accompagnement réalisé par le service est complémentaire à celui de l'avocat et il permet un soutien essentiel avant, pendant et après le procès.

Le retour des victimes auprès des accueillants juristes est toujours reconnaissant.



Accompagnement en cour d'assises

Paroles de parties civiles :

“ Merci beaucoup pour votre accompagnement, vous êtes le lien entre la justice et les citoyens. Vous permettez de rendre la justice plus humaine. ”

“ Une grande pensée pour vous en ce jour où je viens de raccrocher le téléphone avec mon avocat pour m'annoncer que le tribunal a confirmé la condamnation de Monsieur en appel. Merci de m'avoir donné toute cette force. Tout cela, c'est grâce à vous. ”



Accompagnement en cour d'assises

INFO-DROITS VICTIMES (SUITE)



DES ATELIERS SUR LA PARENTALITÉ POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

En 2024, le service a mis en place une nouvelle action pour sensibiliser les femmes victimes de violences conjugales bénéficiaires d'un dispositif de protection sur la question de la parentalité autour d'ateliers thématiques. Reconduite en 2025, cette action permet de répondre à des besoins importants pour les femmes victimes :

- Être informées sur ses droits et devoirs (procédures pénales et dispositifs de protection en lien avec la protection des mineurs).
- Comprendre l'impact et les conséquences des violences sur leurs enfants.
- Connaître des lieux ressources de proximité.
- Partager avec d'autres femmes ayant vécu des situations similaires.



Atelier sur la parentalité

L'ACCÈS AU DROIT

Le service assure des **permanences d'accès au droit** sur les territoires de Saint-Priest, Saint-Fons et Givors. Il propose des lieux d'accueil gratuits à disposition du public pour apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Le service coordonne également **deux points d'accès au droit sur Saint-Priest et Saint-Fons** avec des permanences d'aide aux victimes, d'accès au droit, d'avocat, de conciliateur de justice et du SPIP. Cette mission comprend l'accueil, l'information, la gestion et le secrétariat.

Sur l'ensemble des permanences, les personnes sont accueillies, le plus souvent, pour plusieurs problèmes de droit. Après analyse de la situation, une réponse juridique est donnée ou des orientations vers d'autres professionnels sont proposées.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **2219 personnes** ont été renseignées et accueillies ainsi que 2 431 entretiens réalisés.
 - Saint-Priest : 1384 personnes/1523 entretiens.
 - Saint-Fons : 583 personnes/624 entretiens.
 - Givors : 252 personnes/284 entretiens (en place de janvier à juin 2024).
- Les permanences à Saint-Priest et Saint-Fons sont généralistes mais les demandes portent le plus souvent sur le droit de la famille et le droit social.
- Les permanences à Givors-Grigny sont spécialisées en droit de la famille et en droit des étrangers. Elles accueillent, en majorité, des femmes en situation le plus souvent de précarité.
- Des actions complémentaires ont été réalisées au cours de l'année notamment :
 - Élaboration d'outils d'informations juridiques à destination du public et des professionnels.
 - Sensibilisation à la citoyenneté et au vivre ensemble auprès de jeunes exclus à la suite d'une mesure disciplinaire au sein des collèges dans la cadre Plan de Réussite Éducative (PRE).
 - Formation en droit du travail auprès des acteurs locaux de Feyzin.

STAGES DE CITOYENNETÉ



MISSIONS

- Le stage de citoyenneté a pour objet de rappeler à l'auteur des faits les « valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société » et de lui « faire prendre conscience de sa responsabilité pénale et civile ainsi que des devoirs qu'implique la vie en société » (article R131-5-1 du code pénal).
- Son principal objectif est d'apporter aux personnes ces informations et leurs obligations afin de créer les conditions d'une reprise de dialogue entre le justiciable, les institutions et les acteurs de la société civile pour éviter la récidive.
- Le MAS est mandaté par l'Autorité judiciaire et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône pour la mise en œuvre des stages de citoyenneté (convocation, organisation et animation des stages).
- Le stage de citoyenneté peut être prononcé comme alternative aux poursuites, alternative à l'emprisonnement, peine complémentaire, obligation particulière, mesure de composition pénale.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **29 stages** ont été organisés sur le ressort du TJ de Lyon et 2 stages sur le ressort du TJ de Villefranche-sur-Saône.
 - **301 participants** stagiaires dont 244 hommes et 57 femmes.
 - La majorité des stagiaires ont entre 18 et 35 ans.
 - Les atteintes aux personnes constituent la catégorie principale d'infractions visée par le stage. Dans cette catégorie, les atteintes aux représentants de l'autorité et les violences volontaires sont majoritaires.
 - La plupart des stagiaires exerce une activité professionnelle régulière.
 - Le stage de citoyenneté est prononcé pour la très grande majorité dans le cadre de mesures alternatives aux poursuites et s'adressent essentiellement aux primo-délinquants.



Stages de citoyenneté



LE STAGE DE CITOYENNETÉ : SANCTION MAIS VÉRITABLE OUTIL D'INFORMATIONS SUR LES DROITS ET DEVOIRS

D'une durée de 1 ou 2 jours, le stage de citoyenneté est prononcé pour rappeler aux stagiaires les valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine.

Plusieurs thématiques sont abordées : la citoyenneté, le rapport à la Loi, le passage à l'acte et ses conséquences sur les victimes. D'autres professionnels externes interviennent également (psychologues, policiers, pompiers, comédiens).

Le programme interroge les notions de droits, de devoirs et de responsabilités qui incombent à chaque citoyen. Les obligations sont énumérées et explicitées par les intervenants.

La question de la responsabilité permet aux participants de s'interroger sur les raisons de leur passage à l'acte et les options qui leur auraient permis d'agir ou de réagir dans le cadre de la Loi.

Lors des évaluations, les stagiaires expriment parfois leurs appréhensions à l'égard de la convocation au stage mais ils indiquent au final que les notions abordées et les échanges avec le groupe leur ont donné des clés de compréhension et des outils pour mieux utiliser leurs droits.

Souvent, ils suggèrent d'étendre ces stages à tous les citoyens.

TANDEM



MISSIONS

Le service TANDEM, géré par les 2 associations Le MAS et le CIDFF Rhône-Arc Alpin, porte un projet commun autour de l'aide aux victimes, dont la lutte contre les violences faites aux femmes, de l'accès au Droit et de la sensibilisation, formation et appui aux professionnels sur le TJ de Villefranche-sur-Saône. TANDEM est un « lieu d'accueil unique » pour les publics et les professionnels.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- Au sein de TANDEM, Le MAS assure une activité importante d'aide aux victimes : accueil et accompagnement socio-judiciaire des victimes d'infractions pénales à tous les stades de la procédure ; évaluation des situations de Grave Danger pour les femmes victimes de violence ; soutien psychologique pour les victimes les plus traumatisées ; affectation et suivi des TGD ; intervention au sein de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED) pour mineurs.
- Différentes permanences sont assurées à Villefranche-sur-Saône (TANDEM, Bureau d'Aide aux Victimes du TJ, Hôpital Nord-Ouest), Belleville-en-Beaujolais et Tarare.
- **2087 entretiens** d'aide ont été réalisés : 1677 entretiens juridiques, 136 entretiens pour un accompagnement social, 203 entretiens psychologiques, 71 entretiens d'art thérapie.
- **831 personnes victimes** d'infractions pénales ont été accueillies résidant en majorité sur les 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont :
 - 34 % sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais.
 - 15 % sur la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien.
 - 13 % sur la Communauté de communes Saône Beaujolais.
 - 16 % sur la Communauté Beaujolais Pierres Dorées.
- 80 % des personnes accueillies sont des femmes âgées de 26 à 45 ans.
- 88 % des situations concernent des atteintes aux personnes. Dans cette catégorie, les situations de violences conjugales sont majoritaires (55 %).
- **71 évaluations EVVI** ont été réalisées pour des situations de violence conjugale.

- 24 personnes ont bénéficié du **dispositif TGD** et 2 personnes ont été suivies dans le cadre du **BAR**.
- 96 mineurs ont été auditionnés au sein de l'**UAPED**, implantée au service des urgences pédiatriques de l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône, pour mieux répondre aux besoins des mineurs victimes d'infractions pénales, de violences sexuelles ou d'actes de maltraitance grave. En dehors du cadre de l'UAPED, 92 mineurs ont été accueillis et accompagnés par TANDEM.
- Un accompagnement à la Cour criminelle départementale du Rhône a eu lieu en juin 2024 pour des faits de viols, d'agressions sexuelles et de corruption de mineure.
- Enfin, de nombreux événements et actions partenariales ont été organisés au cours de l'année : participation à la Journée Internationale des Droits des Femmes du 04 au 9/03/24, organisation des portes ouvertes de TANDEM le 27/09/24, rencontres avec les partenaires (Gendarmerie, Maisons du Rhône, Missions locales, associations...), représentation du service au sein des Comités Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Belleville et Villefranche-sur-Saône et Conseil Local de Santé Mentale de Tarare.



« DERRIÈRE LES PORTES CLOUSES » : UN ESCAPE GAME POUR SENSIBILISER SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

Le TJ de Villefranche-sur-Saône, en partenariat avec TANDEM et l'ordre des avocats, a organisé un escape Game le 27/11 dans le cadre de la semaine du ruban blanc pour sensibiliser aux violences conjugales. Ce jeu immersif, plonge les participants dans l'histoire de Mathilde, une femme victime de violences au sein de son foyer. À travers des énigmes, les joueurs découvrent les mécanismes de contrôle et d'isolement, tout en apprenant les ressources disponibles pour les victimes.

Des échanges entre les participants, les avocats, gendarmes et l'équipe de TANDEM ont permis de partager les résultats de l'enquête.

Un grand succès pour ce jeu qui a accueilli 102 participants, renforçant les liens entre les partenaires et stimulant des discussions avec divers publics tels que les lycéens et les professionnels.



Escape Game



Émission Radio Calade

PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ

Le MAS intervient sur la Métropole de Lyon et le Département du Rhône avec la gestion d'établissements et de services d'accueil, de protection et d'insertion de personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion par l'hébergement, le logement, le travail et l'activité.

CHIFFRES CLÉS 2024



2 037

places

- 680 places CHU (dont 105 places pour des femmes victimes de violence)
- 1200 places d'hôtel
- 108 places CHRS
- 49 places en pension de famille



161

logements accompagnés



97

ménages relogés dans le cadre des CIA



500

domiciliations



6 410

personnes accueillies :

3260 hommes, 1500 femmes et 1650 mineurs (dont 25 % de moins de 3 ans)

- 1739 personnes à l'hôtel
- 979 personnes en CHU
- 137 personnes en CHRS
- 1294 personnes accueillies en accueils de jour et tiers lieu alimentaire
- 105 personnes prises en charge en réinsertion par l'activité
- 666 personnes en logement accompagné
- 55 personnes en pension de famille
- 1435 personnes suivies en dispositifs socio-judiciaires

LA CANTINA



MISSIONS

Le tiers-lieu l'ARCHIPEL est né de la réponse conjointe du MAS, des Camions du Cœur et de la ville de Villeurbanne à un appel à projet de la Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement dans le cadre du plan France Relance.

La CANTINA, service porté par l'association Le MAS au sein d'ARCHIPEL, dispose d'un espace de 280 m² composé d'une part, de cuisines partagées et d'une buanderie pour accueillir des familles hébergées à l'hôtel ou chez un tiers et d'autre part, d'un espace café ouvert au grand public.

Ses missions sont les suivantes :

- Lutter contre la précarité alimentaire des familles hébergées à l'hôtel ou chez un tiers en mettant à disposition des cuisines partagées.
- Améliorer les conditions de vie des familles sans domicile en proposant un espace buanderie.
- Créer un lieu de convivialité et de mixité avec un café ouvert à tous.
- Contribuer à une offre sociale large avec des espaces favorisant la pluralité d'actions : permanences d'accès aux droits, rencontres partenaires, informations collectives, etc.

PUBLIC

- **89 familles (294 personnes)** ont fréquenté régulièrement le lieu dont la moitié sont des familles monoparentales. 45 nouvelles familles se sont inscrites en 2024.
- Ces familles viennent de différents hôtels (Lyon, Villeurbanne, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin) et pour 60 % d'entre elles de deux hôtels proches.

RÉALISATIONS

- 10 300 repas ont été confectionnés impliquant la mise en place d'une organisation efficace pour le fonctionnement et la gestion des cuisines partagées.
- L'activité de la buanderie, très demandée a constitué une porte d'accès au service de cuisine.
- L'offre d'accès aux droits et bien-être a été consolidée : écrivaine publique, permanences hors les murs de l'accueil de jour Péniche Accueil, accompagnement à l'emploi, optomètre, coiffure, aide aux devoirs...

ADRESSE DU SERVICE
172 B rue Anatole France
69100 Villeurbanne



Bénévoles de La Cantina/Espace café et coiffure

- La coordination des intervenants partenaires à La CANTINA a été assurée ainsi que l'animation des liens avec les acteurs dans le domaine de l'alimentation (Les Escales Solidaires, Bellebouffe, Récup et Gamelles, La Légumerie, Les Petites Cantines, Le Faitout).
- L'espace café, ouvert au grand public, a permis d'établir un lien avec les riverains proches, d'accueillir des personnes en grande précarité qui ne sont pas hébergées à l'hôtel ou chez un tiers, des professionnels qui recherchent un espace de travail différent. En 2024, c'est un peu plus de 400 adhérents qui ont fréquenté le café. La fréquentation du service de restauration du jeudi a augmenté. L'offre s'est améliorée avec une diversification de la carte et la mise en place d'un repas syrien mensuel.



10 À TABLE !

Cette année, l'équipe de bénévoles de La Cantina s'est renforcée.

Des énergies nouvelles, des personnalités, des histoires, des compétences, de la vie qui entre !

Nikita, Christian, Patrick et Antoine côté bar et service, Jean-Marie pour la logistique, Magali pour l'aide aux devoirs, Drita à l'accueil des familles, Sarah et Sami et leurs deux salons de coiffure (un jour pour dame, un jour pour homme), le chef Benoît pour un repas de fin d'année aux p'tits oignons et une formation cuisine pour le snack du jeudi.

Chaque semaine ils sont attendus et réclamés. Sans eux, La CANTINA ne serait pas ce qu'elle est.

PÉNICHE ACCUEIL



MISSIONS

Péniche accueil est un accueil de jour qui propose un accueil, une affiliation et un accompagnement pour aider les personnes à s'inscrire dans une dynamique et sortir de l'exclusion :

- Accueillir en journée des personnes sans domicile sans enfant à charge en situation de rue.
- Proposer des services de première nécessité (collations, douches, vestiaire, lieu de repos...).
- Favoriser l'accès aux droits sociaux, au logement et à l'hébergement.
- Assurer une veille sanitaire et sociale auprès des plus vulnérables.
- Encourager la participation et la citoyenneté.

PUBLIC

- **450 personnes** aidées, allocataires de minima sociaux et en non-recours aux droits sociaux, à l'hébergement et aux soins.
- 184 nouvelles personnes accueillies en 2024 dont 14 femmes.

RÉALISATIONS

- 6100 passages comptabilisés.
- 100 domiciliations réalisées.
- Accompagnement individuel sur 3 dispositifs : 26 accompagnements RSA, 35 suivis dans le cadre du « Logement d'Abord » ayant permis 10 entrées en logement.
- Perception du RSJ pour 7 jeunes qui ont intégré un parcours d'accompagnement adapté.
- Mise en place de permanences spécifiques avec : Interface SDF - Maraude jeunes - PASS mobile St Joseph St Luc - CARRUD Pause Diabolo - Soins Vétérinaire SOLIVET - Culture pour tous.
- Développement de l'inclusion sociale par l'activité : chantiers « Coup de Pouss », dispositif Premières Heures, activités sportives et culturelles.



Permanences d'accueil

- Contribution aux Street Reporters et aux journées organisées par la Fédération des Acteurs de la Solidarité sur le travail pair.
- Organisation d'événements festifs : événements DJ, rencontres partenariales...

ADRESSE DU SERVICE
34 rue Sainte-Hélène
69002 Lyon



Installation dans les nouveaux locaux

- Installation et transfert de l'accueil de jour dans les nouveaux locaux en novembre 2024 et démantèlement de la Péniche « Balajo » sur les quais de Saône.



« JARDIN D'HIVER » SAISON 2

Péniche Accueil a ouvert un deuxième Jardin d'Hiver le 01/03/2024. Directement rattaché à l'accueil de jour, il s'agit d'un dispositif d'habitat temporaire destiné aux personnes sans-abri éligibles au logement.

6 hommes seuls ont été mis à l'abri et hébergés en colocation pendant quatre mois dans un T7 très bien situé dans le centre-ville de Lyon.

Ce dispositif s'inscrit dans la politique du Logement d'Abord en créant des conditions propices à la réinsertion sociale, à l'accès aux droits et à l'autonomie. Il est accélérateur dans les parcours de relogement et un lieu d'ancrage permettant de faire des démarches dans de bonnes conditions.

“ Je suis sans domicile depuis quelques années. J'ai connu la Péniche par l'intermédiaire d'un passager. J'avais besoin, au départ, de trouver un lieu de repos, d'accueil, de café et pouvoir prendre une douche. (...) J'ai entamé un parcours de suivi social qui me permettra, je l'espère, de retrouver très vite un logement. J'espère que je pourrai repasser voir l'équipe régulièrement pour la remercier et lui montrer que je m'en suis sortie. ”

Retour d'une femme sans domicile accompagnée

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION



MISSIONS

Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) est un service social de jour qui propose un accueil, une affiliation et un accompagnement pour aider les personnes à s'inscrire dans une dynamique et sortir de l'exclusion :

- Accueillir en journée des personnes en grande précarité.
- Favoriser l'accès aux droits sociaux, au logement et à l'hébergement.
- Encourager la participation et la citoyenneté.

PUBLIC

— **550 personnes** accueillies toutes domiciliées dans le service.

RÉALISATIONS

- Le CAO dispose d'un agrément pour 400 domiciliations. En 2024, 388 nouveaux ménages (312 hommes et 76 femmes) ont été domiciliés. 740 demandes ont été refusées pour cause de saturation.
- 550 personnes ont bénéficié d'un accompagnement social et 7 ont pu être relogées directement.
- 20 personnes (14 hommes et 6 femmes) ont pu bénéficier du Dispositif Nuitées d'Hôtel pour 562 nuitées et être relogées en logement social ou en logement adapté.
- 41 actions liées à l'accès au numérique et l'insertion pour l'emploi ont été mises en place.
- La création d'un espace d'attente et de jeux pour les enfants a permis une présence plus sereine des familles.



Sorties culturelles

ADRESSE DU SERVICE

24 rue du Colombier
69007 Lyon



Repas de fin d'année



DES ACTIONS COLLECTIVES POUR UN MEILLEUR QUOTIDIEN

L'accès à l'alimentation a été amélioré cette année avec la mise en place de collations régulières et la distribution de colis alimentaires en partenariat avec la Banque Alimentaire du Rhône.

Ces initiatives ont été complétées par des actions collectives régulières qui ont permis d'apaiser l'atmosphère des lieux et faciliter l'accompagnement.

“ L'équipe jeune du CAO expérimente des choses nouvelles.

Avant je venais récupérer mon courrier et je repartais aussi sec. L'événement concert et le repas bien organisés ont été une belle surprise avec des personnes agréables. Je suis content d'y avoir participé. (...) ”

Retour d'un usager



IMPALHA



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

IMPALHA, Intervention Mobile Pluridisciplinaire d'Accompagnement des Lieux d'Habitat est un dispositif porté par 4 associations : L'ALPIL, Le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, COMPAGNONS BÂTISSEURS et Le MAS.

Opérationnel depuis juin 2024, le dispositif a pour objet l'intervention dans les squats identifiés par les services de la Métropole de Lyon dans une optique de réduction des risques et d'amélioration des conditions de vie sur le plan technique et social.



- Sécurisation du bâti et amélioration des conditions de vie.
- Accès aux droits.
- Soutien social de proximité.
- Mise à disposition de compétences complémentaires (aide aux victimes, réductions des risques et addictions, parentalité, soutien scolaire...).

PUBLIC

— **111 personnes** dont 46 mineurs (soit 56 ménages) ont été aidées et accompagnées entre juin et décembre 2024 sur 3 sites à Oullins, Villeurbanne et Lyon 9^e.

RÉALISATIONS

- L'implication directement en squat au plus près des habitants a permis d'assurer :
 - 1 intervention sur chaque site au minimum une fois par semaine.
 - 78 rencontres individuelles.
 - 36 interventions collectives.
 - 31 interventions techniques.
- Un soutien social de proximité a été mis en place avec :
 - Des médiations collectives et des aides à l'appropriation et la gestion du lieu notamment pour limiter les tensions/violences et établir un dialogue apaisé entre chacun-e.
 - Une veille sanitaire particulièrement auprès des enfants mineurs qui représentent la moitié des habitants.
 - Des interventions pour améliorer et animer la vie quotidienne.
- Des travaux pour assurer la sécurité et la salubrité des conditions de vie collectives ont été entrepris.
- L'accompagnement à l'accès aux droits sociaux et au logement/hébergement a été assuré (diagnostics

ADRESSE DU SERVICE

48 rue Barrier
69006 Lyon



sociaux, suivi dans les démarches, mobilisation des circuits d'accès à l'hébergement dans la perspective d'expulsion des lieux...).

- Plus de 20 partenaires spécialisés ont été mobilisés ayant permis :
 - La mise en lien avec des structures pour informer les victimes sur leurs droits notamment les dispositifs de lutte contre les violences conjugales.
 - L'inscription des familles et des enfants dans le système de droit commun (MDMS, centres sociaux, PMI, CCAS).
 - Le suivi de mesures d'assistance éducative (éducateurs, avocats, suivi des jugements).
 - L'accès à l'alimentation avec les Restos du Cœur, le Secours Populaire, Le FAITOUT, La Croix-Rouge...), le soutien à la parentalité, l'aide scolaire, l'accès loisirs et à la culture.
- Deux voyages d'étude ont été organisés à Marseille et à Bordeaux afin de rencontrer des dispositifs similaires établis dans ces deux villes.
- La coopération inter-associative s'est mise en place dans de bonnes conditions sur le terrain et un travail sera conduit pour améliorer les outils communs de gestion et de suivi des activités.

CELLULE HÔTEL



MISSIONS

Le MAS assure pour le compte de l'État, le traitement de l'hébergement d'urgence à l'hôtel et la protection de ménages en situation de vulnérabilité. Le dispositif hôtelier pérenne fonctionne en continu toute l'année. Des dispositifs complémentaires sont activés à certaines périodes en fonction des besoins et des demandes. Les missions du service sont de :

- Héberger à l'hôtel des personnes vulnérables sans domicile : Aide à l'entrée dans les lieux.
- Assurer une médiation avec les hôteliers : Captation de places et gestion des réservations.
- Proposer un accompagnement social et aider à la recherche de solutions de logement ou d'hébergement en lien avec les partenaires.

PUBLIC

- **1739 personnes** (521 ménages) ont été accueillies (+ 24 % par rapport à 2023) soit 993 adultes (508 femmes et 485 hommes) et 745 enfants dont 282 ont moins de 3 ans.
- Parmi ces 521 ménages on dénombre 311 couples avec enfants et 92 familles monoparentales.
- 80 % des ménages sont sans ressources.
- 632 personnes (202 ménages) sont sorties du dispositif dont 198 personnes vers un logement ordinaire (contre 137 en 2023) et 378 personnes vers un logement adapté (contre 271 en 2023).

RÉALISATIONS

- Des rencontres trimestrielles ont été mises en place avec les hôteliers avec des binômes salariés pour assurer un suivi qualitatif des prestations hôtelières et de l'occupation des hôtels.
- Des distributions de chèques services ont été organisées. En 2024, 13 552 chèquiers de chèques services (55 euros par personne et par mois) ont été distribués. En moyenne sur l'année, cette aide concerne 322 ménages soit 1112 personnes par mois.
- La mise en place en interne d'une permanence juridique a permis de mieux répondre aux attentes des familles hébergées et de l'équipe.
- Des actions santé ont été mises en place en partenariat avec Gynécologie Sans Frontière, la SOHDEV, la CPAM, le BUS INFO SANTÉ, INTERMED et les psychologues du Dispositif Ressource d'Accompagnement Psychologique.

DHOME : UN NOUVEAU DISPOSITIF HÔTEL MÉTROPOLE

La Métropole de Lyon a mis en place le Dispositif Hôtel Métropole (DHOME) porté par Le MAS depuis le 13/01/2025.

Sur un modèle similaire à celui de la CELLULE HÔTEL, Le MAS assure pour le compte de la Métropole de Lyon le traitement de l'hébergement d'urgence à l'hôtel et la protection de ménages en situation de vulnérabilité.

Les ménages accueillis sont orientés vers le dispositif par les Maisons de la Métropole de Lyon pour une mise à l'abri.

Un marché public ouvert aux hôteliers permet de mobiliser des chambres et de calibrer les coûts et les prestations proposées.

Encadrée par un responsable de service et une coordinatrice, l'équipe est composée de travailleurs sociaux, de deux assistantes de gestion et d'un chargé de mission médiation et logistique.



L'équipe de DHOME



MISSIONS

La Station est un service qui regroupe deux Centres d'Hébergement d'Urgence pour des jeunes mineurs isolés, en recours pour la reconnaissance de leur minorité, arrivés récemment en France après un parcours d'exil et vivant en squat ou sans domicile : La Station ROCKEFELLER (52 places)/La station MILAN (50 places). Le service a pour missions de :

- Offrir un lieu de vie stable et sécurisant aux jeunes accueillis.
- Accompagner les jeunes dans leur parcours socio-éducatif.
- Favoriser l'inclusion sociale par l'activité.
- Soutenir et aider les jeunes dans leur parcours personnel via un accompagnement social global avec une priorité donnée à la formation et à l'insertion professionnelle.

PUBLIC

- **223 jeunes** ont été accueillis (201 garçons et 22 filles).
- 66 % sont scolarisés dont 40 % en formation professionnelle et 34 % en cours de remise à niveau.
- Sur les 94 jeunes présentés au Juge des enfants, 71 jeunes ont été reconnus mineurs et ont quitté la Station pour un logement adapté (ASE). 28 jeunes sont partis volontairement avant décision du Juge des enfants et 22 à la suite du non-reconnaissance de leur minorité.

“ Pour moi, La Station, c'est comme un parapluie sous la pluie. ”

Jeune accueilli originaire de la République Démocratique du Congo



Activité jeu La Station Milan

LA STATION



Sortie au Musée des Confluences

RÉALISATIONS

- Des colis alimentaires ont été délivrés deux fois par mois complétés par des chèques services (50 euros par mois et par personne).
- 100 % des jeunes ont été accompagnés dans leur parcours de scolarisation et au niveau santé, pour les vaccinations obligatoires et le dépistage des maladies infectieuses et sexuellement transmissibles. Des accompagnements physiques vers des professionnels de santé ont également été réalisés.



9 jeunes (dont 5 filles) de La Station Milan ont participé à la réalisation d'un film avec l'appui d'un réalisateur professionnel qui a été projeté notamment au Marché gare et au théâtre de l'Élysée.

“ Les jeunes ont été tout de suite nombreux à se mobiliser dès les ateliers d'écriture... (...) Ils ont décidé eux-mêmes du sujet du film : la sensibilisation aux effets dévastateurs des addictions chez les jeunes exilés primo arrivants (...). Pour nous, ce type d'ateliers contribue à la (re)construction de leur estime d'eux-mêmes et favorise l'intercompréhension entre personnes d'horizons divers. C'est aussi un prétexte à favoriser le lien et à découvrir différents lieux de la ville. Nous espérons renouveler l'expérience l'été prochain ! ”

Sébastien Escande, directeur artistique Association Pour la suite du monde, en quête de nouveaux récits

LA STATION (SUITE)



- Un soutien important dans le cadre des procédures de recours en minorité a été apporté aux jeunes (préparation des audiences, explication des décisions, RDV avec les avocats, accompagnements au tribunal, fiches de liaison pour les jeunes reconnus mineurs auprès de la structure ASE, entretiens de sortie pour les jeunes non reconnus mineurs...).
- 10 réunions collectives ont été organisées par l'équipe offrant un espace d'échange avec les jeunes et permettant de communiquer sur la vie et le fonctionnement du site (activités, actualités, etc.).
- Par ailleurs, La Station a accueilli le 17/09 FALMARÈS, jeune réfugié poétique autour de son livre « Catalogue d'un exilé », une belle rencontre avec des échanges sur les parcours, les projets et rêves de chacun-e.
- Au niveau partenarial, l'équipe s'est appuyée sur de nombreux soutiens pour permettre aux jeunes de bénéficier d'activités artistiques, sportives et culturelles avec cette année encore, le soutien de la Maison de la Danse de Lyon.

“ Une fois de plus, nous avons été convaincus que la danse peut être un outil puissant pour aider ces jeunes mineurs isolés (...). Ils s'évadent temporairement de leurs préoccupations quotidiennes. À travers la danse, ils ont aussi l'occasion de partager leur culture d'origine avec d'autres jeunes (...). Ces rendez-vous ont rencontré un grand succès, tant par la participation et l'implication des jeunes que par leur joie partagée. ”

Ghislaine Hamid-le-sergent,
chargée de relations avec les publics, MDLD

LA QUÊTE DE SOI

Les jeunes accueillis à La Station ont participé au projet en cours du photographe Grégoire KORGANOW « LA QUÊTE DE SOI » - Portraits de jeunes migrants isolés.

Une série de portraits a été réalisée par le photographe. Ce travail sera intégré à une œuvre plus globale explorant la notion d'humanité face aux enjeux climatiques et migratoires à travers des photographies documentaires, images expérimentales, films et performances, créations sonores et littéraires.



OMAR
Image extraite
de la série
réalisée à Lyon,
France, 2024

LA BASE



La Base est composée de deux Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) à Villeurbanne pour des femmes avec enfants de moins de 3 ans :

- Un CHU de 51 places (Tiny House).
- Un CHU de 14 places (ouvert en décembre 2024).

La BASE a pour missions de :

- Assurer une mise à l'abri garantissant un hébergement et une mise à l'abri.
- Informer, accompagner et orienter les personnes pour garantir l'accès aux droits fondamentaux, droits sociaux, dispositifs de droits communs.
- Favoriser le pouvoir d'agir et l'émancipation des femmes accueillies dans la prise en compte du parcours de vie et de l'accès à la citoyenneté.
- Créer un cadre propice à l'exercice de la parentalité et à l'épanouissement de l'enfant.

PUBLIC

- **75 personnes** (27 femmes et 48 enfants) ont été accueillies soit 25 ménages monoparentaux.
- 9 personnes (3 ménages) sont sorties du dispositif pour accéder à un logement ordinaire.



RÉALISATIONS

- La Tiny collective a été mise à disposition des résidentes pour faciliter la vie familiale et permettre l'accueil de proches et d'amis dans un espace plus grand et convivial.
- L'équipe et les résidentes se sont mobilisées lors de la collecte nationale de la Banque Alimentaire le 22/11/2024 permettant de récolter 282 kg de produits alimentaires et d'hygiène.
- De nombreuses sorties ont été proposées pendant les vacances scolaires à Villeurbanne et à Lyon (parcs, musées, cinémas, piscine...).
- Divers ateliers ont été mis en place pour répondre aux besoins des résidentes sur divers sujets : logement social, santé sexuelle et affective, estime de soi...
- Plusieurs élus de grandes villes françaises ont été accueillies dans le cadre des Journées Nationales Urbaines pour une visite de La Base. Un reportage télévisé a été diffusé par le groupe M6.

SOLIDARITÉ ENTRE VOISINS

La société Delaware Consulting, voisine de La BASE, a souhaité financer une action collective pour que les femmes et les enfants puissent vivre un moment qui sorte de l'ordinaire.

Ils ont été consultés pour choisir une activité et ils ont opté pour une journée dans un parc d'attractions adapté aux enfants de tout âge.

Cette sortie a été très appréciée par les petits comme les grands et elle est restée comme un instant précieux de l'année, symbole de la solidarité et de l'engagement partagé entre voisins.

MEJANNE



MISSIONS

Mejanne est un Centre d'Hébergement d'Urgence, créé en juillet 2023, né de la fusion de 2 CHU du MAS (Les Maisons et La Magena). Mejanne dispose de 164 places pour des ménages avec ou sans enfants en situation de vulnérabilité réparties sur plusieurs communes de l'agglomération de Lyon avec pour missions :

- Mettre à disposition des résidents un hébergement permettant une mise à l'abri.
- Garantir aux résidents la sécurité des locaux dans lesquels ils sont hébergés.
- Accompagner les résidents dans la gestion de leur quotidien.
- Informer, accompagner, aider et orienter les résidents.
- Veiller à ce que les résidents aient accès à une aide alimentaire.

PUBLIC

- **181 personnes** ont été accueillies (90 adultes et 91 enfants) soit 65 ménages.
- 19 personnes ont quitté le CHU pour un logement adapté ou ordinaire.

RÉALISATIONS

- Nouveau service, le CHU MEJANNE a connu en 2024 sa première année pleine de fonctionnement.
- L'équipe a réalisé tout au long de l'année un travail important pour organiser et structurer le service et se doter d'outils communs : contrats de séjour, modalités d'accueil, règlement de fonctionnement.
- Des séances de travail ont été menées régulièrement sur l'harmonisation et l'amélioration des pratiques professionnelles pour mieux répondre aux besoins des publics accueillis.
- Malgré des difficultés de recrutement, l'équipe s'est mobilisée pour assurer un accueil et un accompagnement du public de qualité (hébergement stable et sécurisant, colis alimentaires, accès aux droits, accès aux soins, soutien à la parentalité...).



Séjour avec l'association 82-4000 Solidaires

ADRESSE DU SERVICE

39 rue Apollinaire
69009 Lyon



L'équipe

- La cohésion d'équipe s'est trouvée renforcée avec davantage d'adhésion du public au projet et aux activités proposées.
- Des sorties collectives ont été organisées et deux résidentes ont pu participer à un séjour en montagne avec l'association 82-4000 Solidaires.



UNE DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'équipe a mis en place plusieurs projets cette année pour améliorer les conditions d'accueil, renforcer l'implication des personnes accueillies et optimiser les services proposés.

Tout d'abord, les espaces d'accueil ont été repensés. Grâce au réaménagement des bureaux, les lieux sont désormais plus chaleureux et fonctionnels. Par ailleurs, la distribution alimentaire a connu une amélioration notable. En réorganisant les circuits logistiques et en optimisant des lieux de distribution plus accessibles, 18000 repas ont pu être délivrés dans de meilleures conditions.

Enfin, des instances participatives ont été mises en place, permettant aux personnes accueillies de s'exprimer et de prendre part aux décisions concernant la vie collective (règles de vie, organisation du quotidien ou des temps collectifs).

L'AVANCÉE



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Avancée est un service qui comprend plusieurs dispositifs d'hébergement de 239 places pour des familles en situation de vulnérabilité et de précarité réparties de la manière suivante :

- CHU 195 places : 48 places en diffus sur Villefranche-sur-Saône ; 30 places en diffus regroupé à Monsols ; 70 places en diffus regroupé à Belleville-en-Beaujolais, 47 places en collectif sur Barmondière.
- CHRS Urgence diffus : 21 places à Villefranche-sur-Saône.
- CHRS Urgence et Insertion (MERARD) : 23 places collectives à Villefranche-sur-Saône.



MISSIONS

- Mettre à l'abri des ménages en situation de vulnérabilité et de précarité et satisfaire leurs besoins primaires.
- Proposer un accompagnement social global pour l'accès aux droits fondamentaux.
- Accompagner les familles dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.

PUBLIC

- **273 personnes** ont été accueillies soit 124 adultes (49 hommes et 75 femmes) et 149 enfants.
- 35 personnes ont trouvé un logement ordinaire ou adapté.

RÉALISATIONS

- Les familles accueillies ont pu bénéficier d'aides matérielles complémentaires (alimentation, hygiène, vêtements, fournitures scolaires...) et des aides financières ponctuelles avec le soutien de la Croix-Rouge, des Restaurants du cœur et du Secours Populaire.
- Des cours de français et de soutiens scolaires ont été dispensés avec la Croix-Rouge et l'Association Multiculturelle Initiatives Habitants.
- Le partenariat avec le Comité Départemental d'Hygiène Sociale a permis d'organiser des campagnes de vaccination et des actions de sensibilisation en matière de santé sexuelle avec le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic.
- Plusieurs chantiers AAVA ont mobilisé des résidents hébergés sur plusieurs sites.
- Une session Y'APP (Y'A Personne de Parfait) a été organisée avec six rencontres pour les parents hébergés.
- Un partenariat a été mis en place avec le Théâtre de Villefranche-sur-Saône et le conservatoire pour accéder à des places à tarif très réduit.



TOUS EN SCÈNE À VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE !

Des résidents de L'Avancée et des Bruyères se sont produits les 13 et 14 mai 2024 sur les planches du Théâtre de Villefranche-sur-Saône en première partie du groupe Des fourmis dans les Mains.

Pendant plusieurs mois, ils ont travaillé à l'écriture de chansons avec Laurent FELLOTT, auteur-compositeur du groupe et à l'enregistrement d'un album de dix chansons.

Les résidents sur scène ont joué leurs créations musicales et ils ont pu partager leur poésie, leur rythme et leur énergie débordante au public venu nombreux.



L'ÉCLAIRCIE



MISSIONS

L'Éclaircie est un Centre d'Hébergement et de 44 places (en collectif et diffus) qui a pour mission d'héberger, de protéger et d'insérer des femmes et des enfants confrontées à des situations de précarité, de vulnérabilité et/ou victimes de violences.

PUBLIC

- **30 femmes et 34 enfants** ont été accueillis (21 familles monoparentales et 9 ménages isolés).
- 32 personnes ont pu accéder à un logement ordinaire ou adapté.

RÉALISATIONS

- Le service a obtenu un agrément CHRS le 01/01/24. Dans ce cadre, les documents d'accueil et d'accompagnement ont été retravaillés et mis en conformité. Le service a également reçu la visite de conformité de la DDETS et de la Métropole de Lyon pour les logements diffus.



- Un livret d'accueil spécifique pour les enfants a été élaboré et remis aux familles.
- Le service a poursuivi sa participation aux instances et réunions partenariales avec la ville de Saint-Priest, la Métropole de Lyon et la Maison de la Veille Sociale.
- Les actions collectives ont été poursuivies en proposant des activités diverses : ateliers chant en collaboration avec le Conservatoire de Musique de la ville de Saint-Priest, lecture avec l'Heure du conte, ateliers socio-esthétique, chantier de rénovation par cinq résidentes, séjour à la montagne pour deux résidentes en partenariat avec l'Association 82-4000 Solidaires.
- Enfin, le service a mis en avant le savoir expérientiel des femmes accueillies en les associant à plusieurs démarches (accueil d'une promotion d'assistants de service social de l'École de la Croix-Rouge, interventions auprès d'étudiants en formation d'Éducateurs Jeune Enfant à l'école OCELLIA).



L'équipe



LA MAISON SIMONE VEIL, UN BILAN POSITIF APRÈS 5 ANS DE FONCTIONNEMENT

Confié en gestion à l'Éclaircie, ce dispositif porté par le CCAS héberge et accompagne des femmes San Priotes (résidentes ou hébergées) victimes de violences conjugales avec un ou deux enfants mineurs. Un accompagnement spécifique est assuré par une équipe pluridisciplinaire de l'Éclaircie et d'Info-Droits-Victimes.



Après 5 ans de fonctionnement, le COPIL s'est réuni en décembre et il a pu partager le bilan positif des actions réalisées avec un renouvellement de la convention avec Le MAS.

Ainsi, depuis l'ouverture, 8 familles (8 femmes et 14 enfants) ont été accueillies et accompagnées au sein de ce dispositif. À leur sortie, la majorité d'entre elles ont eu un accès à un logement autonome en bail direct dont deux sur la commune de Saint-Priest.

OLYMPE



MISSIONS

Olympe est un service du MAS qui comprend un centre d'hébergement pour des femmes victimes de violences d'une capacité (23 places) et un dispositif d'hébergement et d'accompagnement en diffus (16 logements) pour des femmes seules sur les communes de Givors, Ternay et Saint Genis Laval.

Olympe a pour missions :

- L'accueil, la mise à l'abri et l'hébergement des femmes et de leurs enfants.
- L'accès aux droits sociaux et juridiques.
- La restauration des capacités d'autonomie et d'insertion.
- La protection des enfants et la normalisation de leur quotidien.

PUBLIC

- **41 ménages** (dont 16 sur le CHRS) ont été accueillis soit 32 familles monoparentales et 9 ménages isolés représentant 102 personnes (41 femmes et 60 enfants dont 10 mineurs de moins de 3 ans).
- 35 personnes ont pu accéder à un logement ordinaire ou adapté.

RÉALISATIONS

- 371 entretiens individuels ont été réalisés (dont 85 entretiens à la Maison de Justice et du Droit de Givors) et 152 visites à domicile sur le diffus. 28 entretiens de préadmission ont eu lieu pour 16 entrées sur l'année.
- Le service a mis en place son Conseil de Vie Sociale en août en parallèle du Café & discussions inspiré du programme canadien Y'APP (Y'a Personne de Parfait).
- Le travail s'est poursuivi avec les résidentes du CHRS et Marine GIRAUDON, architecte, sur l'amélioration des conditions de vie. Les résidentes ont exprimé leur souhait de nouveaux aménagements (cuisine et espace dédié aux enfants).
- Les actions en direction du public ont été renforcées en lien avec de nombreux partenaires :
 - 49 actions collectives (citoyenneté, droits de la famille, logement, culture, loisirs, sport, ...). Au sein du CHRS, des soirées mensuelles ont désormais lieu une fois par mois avec un repas suivi d'une activité choisie par les résidentes. Ces temps conviviaux, hors du quotidien, permettent de partager des choses différentes mais aussi d'apaiser d'éventuelles tensions.
 - 31 ateliers parentalité/enfance.
 - 10 ateliers santé (Hello Bus, CSAPA, PMI).
 - 19 actions « médiation numérique ».



“ J'ai repris confiance en moi de jour en jour. Aujourd'hui, je ne me sens plus seule, je suis plus forte. Ce qui me permet de me projeter pour l'avenir. ”
Mme B.

“ L'équipe m'apporte du soutien psychologique, ce qui me permet de combattre la solitude. ”
Mme C.

- Olympe a intégré en 2024 le groupe « Santé, Social, et Justice » qui émane du Comité Local de Santé Mentale de Givors et a participé à la biennale du CLSM en tant que membre.
- L'équipe a animé une journée de sensibilisation sur la question des violences en direction de 29 professionnels des CSAPA présents sur le Rhône.



VIOLENCES INTRAFAMILIALES : UN PARTENARIAT ENGAGÉ AVEC LA MAIRIE DE CALUIRE-ET-CUIRE

Le partenariat établi avec la Ville de Caluire-et-Cuire dans le cadre de la prévention des violences intrafamiliales a permis la mise en place d'actions ciblées sur le territoire. En avril, l'équipe a ainsi pris part à une action de sensibilisation à destination des habitants visant à mieux faire connaître les réalités et les ressources disponibles autour de ce sujet. Par ailleurs, l'équipe contribue chaque année au groupe de travail piloté par la ville en vue d'organiser un événement annuel dédié. En 2024, les préparatifs se sont étendus de mars à novembre, aboutissant à l'organisation d'une journée thématique sur les Violences Intrafamiliales, qui s'est tenue le 27 novembre 2024.

SALVA



MISSIONS

Salva est un Centre d'Hébergement d'Urgence de 22 places, ouvert en juillet 2023, auquel a été rattaché un autre dispositif du MAS « La Clairière », doté de 15 logements en diffus.

Ces 2 dispositifs s'adressent à des femmes seules ou avec enfants, victimes de violences conjugales ou intra-familiales et ils ont pour missions :

- Héberger les femmes et leurs enfants en les mettant à l'abri et en sécurité.
- Informer, accompagner et orienter les résidentes en prenant en compte leur parcours de violences conjugales et intrafamiliales.
- Accompagner les résidentes dans la gestion de leur quotidien.



DES ESPACES POUR SOUTENIR LES FEMMES DANS LEUR PARCOURS

Diverses initiatives ont été mises en place pour accompagner les femmes dans leur parcours et valoriser leur place en tant que femme et mère.

Des ateliers ont permis de renforcer le lien mère-enfant en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile et des séances de socio-esthétique ont offert aux femmes des temps de respiration appréciés dans le quotidien. Elles ont pu également s'approprier leurs lieux de vie en participant à des ateliers de décoration et de remise en état de mobiliers.

Enfin, des moments conviviaux autour de repas partagés ont tissé des liens entre les femmes et l'équipe. Des instants simples mais essentiels porteurs de chaleur humaine et de solidarité.



PUBLIC

- **23 femmes** ont été accueillies (17 femmes avec 28 enfants et 6 femmes isolées).
- 13 femmes ont pu accéder à un logement ordinaire ou adapté.

RÉALISATIONS

- Le réaménagement du site collectif s'est poursuivi améliorant le cadre de vie et les conditions d'accueil (chambres, salles de bains, salle de stockage, espace de jeux pour les enfants).
- L'accompagnement spécifique lié aux violences conjugales a été renforcé en lien avec les partenaires notamment :
 - Un groupe de parole animé par le Centre d'Éducation et de Santé Sexuelle a été mis en place sur les questions liées à la santé des femmes.
 - Le partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Bron a été renforcé pour faciliter les démarches d'insertion professionnelle.
 - Les personnes accueillies ont pu bénéficier des activités du Centre social Les Taillis.
 - Des ateliers de lecture ont été proposés une fois par mois avec l'appui de la Fondation Lire et Sourire et l'intervention ensuite de bénévoles.

“ Je suis arrivée au centre en novembre 2022 (...). Depuis que je suis hébergée ici, je prends confiance en moi un peu plus chaque jour (...). 2024 a été une année de bataille. Je me bats chaque jour mais j'ai avancé sur beaucoup de sujets. En 2025, les violences conjugales sont derrière moi, je veux continuer à avancer et avoir mon propre logement. ”

Mme V.

ATELIERS SÉSAME



MISSIONS

Les Ateliers Sésame est un A.A.V.A (Activités d'Adaptation à la Vie Active) de 25 places qui a pour missions de valoriser l'utilité sociale et l'insertion sociale et professionnelle de personnes présentant des fragilités multiples par le biais d'activités de nettoyage, de chantiers ponctuels de peinture, de remise en état de logement.

PUBLIC

- **105 stagiaires** ont été accompagnés (62 hommes et 43 femmes).
- Les stagiaires sont hébergés en CHU (55 %) et en Insertion (45 %).

RÉALISATIONS

- Réalisation de 22 chantiers de nettoyage (dont 6 chantiers externes au MAS) et 45 chantiers ponctuels (petite maintenance, rénovation peinture, débarras...).
- Augmentation des chantiers « COUP DE POUSS' » au bénéfice de 30 personnes : montage de meubles, rénovation de logements, aide au déménagement, gestion de l'accueil et de la sécurité lors d'événements municipaux, cuisine).
- Poursuite des actions collectives en favorisant des lieux conviviaux.
- Mise en place de temps de formation et d'accueil dédiés pour les nouveaux stagiaires (formation sur un « chantier-école », temps d'intégration dans le service et avec les autres stagiaires).
- Orientation des stagiaires sur le dispositif YOON pour l'insertion professionnelle des personnes étrangères et avec LALCA, « laboratoire de recherche théorique et expérimentale ».



“ J'ai 51 ans, marié et père de deux fils. Il y a 6 mois, j'ai fait une demande pour travailler aux Ateliers Sésame qui a été acceptée. Je suis maintenant inclus dans une équipe de travail et j'en suis très satisfait. Ma participation à ce projet est une autre expérience dans ma vie (...). ”

Retour d'expérience d'un stagiaire





MISSIONS

Latitude est un service qui regroupe des dispositifs en faveur des Personnes Placées Sous Main de Justice (PPSMJ) avec pour missions de :

- Aider à l'accès ou au maintien des droits sociaux et fondamentaux.
- Aider dans la recherche d'un hébergement ou d'un logement adapté.
- Favoriser l'autonomie et la désistance à travers la responsabilisation et la réinsertion.
- Être un acteur de référence, à la croisée du dedans et du dehors, du social et du judiciaire, dans l'intérêt des PPSMJ.

Latitude intervient sur l'ensemble des établissements pénitentiaires du Rhône et la Métropole de Lyon : la Maison d'arrêt de Lyon Corbas ; le Centre pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône ; le Centre de semi-liberté de Lyon ; le Quartier de semi-liberté de Villefranche-sur-Saône.

PUBLIC

D'une façon générale, les PPSMJ présentent les caractéristiques suivantes : une présence de traumatismes dans les biographies ; une récurrence de ruptures dans les parcours ; un passage depuis l'enfance dans les institutions publiques ; une désaffiliation avec l'environnement social ; un isolement important ; une méconnaissance des codes sociaux.

RÉALISATIONS

PLACEMENTS EXTÉRIEURS

Le PE permet à une personne condamnée de quitter son établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité professionnelle, une formation un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive. Le PE peut être réalisé soit avec hébergement en CHRS soit à domicile (EI) avec accompagnement renforcé au domicile de la personne.

- **61 personnes** (dont 6 femmes) ont été accompagnées.
- 94 candidatures ont été reçues (55 PE/CHRS et 39 PEI) : 52 condamnés libres et 42 condamnés incarcérés.
- 7649 journées d'accompagnement ont été réalisées : 3515 journées PE et 4134 journées PEI.
- 65 visites de contrôle des horaires de sortie ont été effectuées.

ADRESSE DU SERVICE

36 rue Volney
69008 Lyon



Le projet d'accompagnement PE ou PEI proposé par le MAS prend différentes modalités en fonction de la situation des personnes :

- 25 personnes ont été aidées pour l'obtention de la carte d'identité et les déclarations d'impôts.
- 15 personnes ont accédé à l'emploi ou à une formation durant la mesure.
- 12 personnes ont été accompagnées sur le volet du soin.
- 10 personnes ont été accompagnées sur le volet logement.
- 3 personnes ont été soutenues au niveau de la parentalité.

PROGRAMME PASSAGE

Ce programme accompagne vers et dans le logement en sortie de détention ou pour un maintien dans le logement pendant la détention. Il se développe vers une conception appliquée du Logement d'Abord. La majorité des personnes dispose de ressources stables.

- 46 personnes ont été accompagnées dont 3 femmes.
- 11 personnes sont sorties du programme.
- 14 personnes ont signé un bail en 2024 et ont accédé à un logement ordinaire.



“ J'avais besoin d'un soutien moral, d'un accompagnement vers le logement et d'une écoute qui me sorte de la solitude. Grâce à l'équipe, j'ai pu me reconstruire sans être seule avec mes enfants. Je regrette de ne pas avoir bénéficié de ce programme lors de ma première incarcération. ”

Retour d'une femme accompagnée



Matinée du Projet

BUREAU UNIQUE D'INSERTION

Le BUI intervient en milieu fermé et en milieu ouvert sur prescription du SPIP. Il prépare les détenus à la sortie ou les accompagne en milieu ouvert en veillant à ce que les démarches administratives indispensables aient été ou soient effectuées : domiciliation, carte d'identité, RSA, APL, ouverture des droits à la santé, situation fiscale, etc.

- **608 personnes** ont été prises en charge.
- 549 orientations ont été effectuées sur ce dispositif.
- 10 sessions d'actions collectives d'accès aux droits sociaux ont été réalisées auprès de 140 personnes (contre 84 en 2023).

DISPOSITIF LOGEMENT HÉBERGEMENT SORTANTS DE PRISON

L'équipe intervient auprès des personnes détenues au sein des Maisons d'Arrêt de Lyon-Corbas et de Villefranche-sur-Saône en préparation de leur fin de peine sur orientation du SPIP.

- **520 personnes** ont été suivies en 2024 sur Lyon Corbas et Villefranche-Sur-Saône.
- 370 nouvelles personnes ont été rencontrées.



IMMERSION À MARSEILLE : DÉCOUVERTE DU PROGRAMME DE RECHERCHE « AILSI »

L'équipe s'est rendue en juillet à Marseille pour découvrir le programme « AILSI » (Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif).

Ce programme innovant offre une alternative à l'incarcération pour les personnes en situation de précarité en leur proposant un suivi social intensif et un logement stable pour favoriser leur réinsertion.

L'équipe a eu l'opportunité de visiter les geôles du tribunal, de participer aux audiences de comparution immédiate, d'accompagner les travailleurs sociaux dans leurs interventions de terrain.

En 2025, le service accueillera à son tour l'équipe de Marseille pour une réciprocity de l'immersion et des échanges de pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des personnes sous suivi.



Rencontre avec le programme de recherche « AILSI »

CENTRE FEYDEL LIOTARD

ADRESSE DU SERVICE

36 rue Volney
69008 Lyon



MISSIONS

Le Centre Feydel Liotard est un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) de 78 places (en collectif et diffus) qui a pour missions de :

- Accueillir et héberger de façon temporaire des personnes ayant besoin d'être mises à l'abri.
- Proposer un accompagnement personnalisé et veiller à l'accès ou au maintien des droits.
- Favoriser la reprise de liens sociaux et l'accès à la citoyenneté.
- Préparer la sortie du CHRS.



PUBLIC

- **100 personnes** ont été accueillies présentant des troubles de santé mentale ou sortant de détention ou sous main de justice. 83 % sont sans domicile avant leur entrée au CHRS.
- 25 personnes ont quitté le CHRS pour accéder à un logement ordinaire ou adapté.

RÉALISATIONS

- Travail de réorganisation du service et d'amélioration des outils.
- Remise en état de l'ensemble du parc locatif.
- Poursuite des coopérations sur le territoire dans les secteurs de la santé, la justice, le logement/hébergement, l'emploi, la culture et les loisirs.
- Partenariat avec le dispositif DAHLIR pour développer l'insertion par le sport et les loisirs.
- Déménagement du service dans de nouveaux locaux (Lyon 8).
- Fermeture progressive du site Wakatsuki en vue de l'emménagement des résidents dans la nouvelle Résidence Saint-Michel.

RÉSIDENTE SAINT-MICHEL, UN NOUVEAU LIEU D'HÉBERGEMENT DANS LE CENTRE DE LYON

Ce projet long et complexe, lancé en 2012, aboutit enfin avec un site fonctionnel et de qualité.

La Résidence Saint-Michel, située en plein cœur du 7^e arrondissement de Lyon - 32 rue Saint-Michel (quartier Saxe-Gambetta) - sera livrée en janvier 2025.

La résidence de 656 m² regroupe 18 logements (T1, T1' et T2), dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Chaque appartement est équipé d'une kitchenette, d'une douche, de sanitaires et de placards offrant un cadre de vie pratique et adapté ainsi que des espaces communs conviviaux.

Avec un agrément CHRS, cette nouvelle résidence accueillera des personnes pour des séjours variant de 6 à 24 mois en leur proposant un hébergement et un accompagnement dans leur parcours d'insertion avec la présence permanente d'une équipe sur place.



Résidence Saint-Michel

SAFRAN

ADRESSE DU SERVICE

140 rue de Tarare
69400 Villefranche-sur-Saône



MISSIONS

SAFRAN est un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) de 28 places (en collectif et en diffus) qui a pour missions de :

- Accueillir et héberger de façon temporaire des personnes ayant besoin d'être mises à l'abri.
- Proposer un accompagnement personnalisé et veiller à l'accès ou au maintien des droits.
- Favoriser la reprise de liens sociaux et l'accès à la citoyenneté.
- Préparer la sortie du CHRS.

PUBLIC

- **37 personnes** isolées ont été accueillies.
- 13 personnes ont quitté le CHRS dont 5 personnes pour accéder à un logement adapté ou ordinaire.



RÉALISATIONS

- Un travail a été réalisé en direction du Conseil de la Vie Sociale avec l'élection d'un nouveau Conseil en septembre et la réalisation de projets associant les résidents.
- Les problématiques liées à la santé ont constitué une part importante dans l'accompagnement réalisé. Par ailleurs, l'augmentation des conduites addictives (médicaments, alcool...) ont nécessité la mise en place d'une permanence tous les 15 jours au sein du CHRS avec le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
- Un chantier AAVA a été réalisé pour deux résidents pour la rénovation d'appartements.
- Des actions collectives ont été organisées en lien avec les autres services Rhône Nord du MAS et les partenaires sur le territoire.

DES PETITS PAS EN MONTAGNE, UN GRAND SAUT DANS LE DÉPASSEMENT DE SOI

Du 21 au 26 mai 2024, sept résidents du CHRS et de la pension de famille Les Bruyères ont eu l'opportunité de découvrir le Grand Bornand dans le cadre d'une semaine de vacances dédiée à la découverte de la montagne.

Cet événement a été rendu possible grâce à l'association 82-4000 Solidaires, qui œuvre depuis plusieurs années pour offrir à des personnes issues de milieux défavorisés la chance de découvrir la haute montagne, souvent inaccessible.

Plongés dans un environnement naturel exceptionnel, les résidents ont découvert la haute montagne en vivant une expérience unique à travers les activités proposées et la diversité des rencontres avec les bénévoles de l'association. Une expérience à renouveler !

“ La marche sur le glacier du Monte Bianco fut l'expérience la plus belle, la plus émouvante et la plus magique de mon existence. ”



RÉSIDENCE



MISSIONS

Résidence accompagne dans un parcours d'insertion par le logement des personnes en situation de précarité sur les territoires de la Métropole de Lyon et du département du Rhône avec pour missions :

- La gestion et la mise à disposition de 98 logements en sous-location pour des personnes dépourvues de logement, orientées par les services de la Métropole ou par la Maison de la Veille Sociale.
- L'accompagnement social de personnes rencontrant des difficultés en matière de logement (recherche, accès, maintien).

RÉALISATIONS

- **322 ménages** ont été accompagnés dans leur recherche, leur accès ou leur maintien en logement :
 - 165 ménages ont bénéficié de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (A.S.L.L.)
 - 46 ménages ont été accompagnés dans la recherche d'un logement ou d'un hébergement dans le cadre de leur contrat social Revenu de Solidarité Active (RSA).
 - 53 ménages ont bénéficié de mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) sur prescription de la Maison de La Veille Sociale. Il s'agit de ménages logés au sein du parc de logements ALT de Résidence ou hébergées en résidence hôtelière à vocation sociale.
 - 21 ménages ont été accompagnés dans le cadre d'un partenariat avec l'association Entre2Toits.
 - 4 ménages bénéficiaires de la protection internationale ont été logés et accompagnés dans le cadre d'un partenariat avec Forum réfugiés.
 - 21 ménages ont été accompagnés dans le cadre d'IML ou de baux glissants
 - 12 accompagnements sans convention
- 74 accompagnements se sont terminés en 2024 dont 49 ayant abouti à un logement social autonome.
- 39 diagnostics sociaux et financiers ont été réalisés auprès des ménages en vue de leur audience devant le Juge des Expulsions.
- Le service a été sollicité pour des actions spécifiques ponctuelles :
 - Réalisation de diagnostics sociaux auprès de ménages logés par Entre2Toits (63 ménages concernés) à la demande de la DDETS.
 - Accompagnement à l'accès et au maintien dans le logement pour 8 ménages sinistrés suite aux incendies de Vaulx-en-Velin.



© Shutterstock



97 MÉNAGES RELOGÉS DANS UN DÉLAI MOYEN DE 6 MOIS

Résidence centralise pour l'ensemble des services du MAS les demandes de logement social auprès de la Commission Intercommunale d'Attribution (CIA). L'instruction et le suivi des demandes est assurée par Isabelle CHAFANNEL, référente Logement qui joue un rôle de facilitatrice et favorise l'accès à une solution de relogement adaptée à la situation des personnes concernées.

En 2024, Plus de 1200 offres de logement ont été traitées et diffusées auprès des ménages soit + 42 % d'offres par rapport à 2023.

Ce chiffre s'explique par la hausse des objectifs fixés aux bailleurs et réservataires de reloger ces publics prioritaires.

Au total, 229 demandes ont été accompagnées et 162 demandes ont été jugées recevables.

Au final, 97 ménages ont été relogés dans un délai moyen de 6 mois.

Cette mission contribue efficacement à fluidifier le parcours logement des personnes accompagnées au sein du MAS malgré un marché locatif tendu.

ADRESSE DU SERVICE

36 Rue Volney
69008 Lyon

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ



MISSIONS

Le service Logement Accompagné a pour missions de :

- Soutenir l'accès ou le maintien en logement.
- Assurer un accompagnement social dans un parcours d'insertion.

Le service conduit deux types d'accompagnement

- L'accompagnement de personnes résidant dans 25 logements en sous-location sur le territoire Beaujolais et le territoire des Monts et Coteaux du lyonnais.
- L'accompagnement de personnes hébergées dans des logements d'urgence communaux.

PUBLIC

- **149 personnes** (57 ménages) ont été accueillies et accompagnées soit 77 adultes et 72 enfants.
 - Dans les logements accompagnés :
 - 92 personnes (31 ménages) ont été prises (46 adultes et 46 enfants).
 - 4 ménages sont sortis du dispositif dont 3 ménages et 9 personnes pour accéder à un logement ordinaire.
 - Dans les logements d'urgence communaux :
 - 57 personnes (26 ménages) ont bénéficié d'un accompagnement (31 adultes et 26 enfants).
 - 13 ménages ont quitté le dispositif dont 6 ménages pour un logement ordinaire ou adapté.

RÉALISATIONS

- 55 personnes (18 ménages) ont été logées et suivies en IML, 10 personnes (4 ménages) accompagnées en ALT et 7 personnes (3 ménages) en bail de sauvegarde. 57 personnes (26 ménages) ont été accompagnées en ASLL urgence et 43 personnes (22 ménages) ont été accompagnées en ASLL sans hébergement.
- Le partenariat s'est renforcé sur les territoires avec des liens de qualité et efficaces :
 - Participation à la Cellule cas complexes en santé mentale animée par le Conseil Local de Santé Mentale.
 - Poursuite de la participation à la Commission territoriale en Prévention des Expulsions et aux ITTL réunissant plusieurs acteurs du territoire.
 - Participation continue à la Commission cas complexes de la Maison de la Veille Sociale et aux ateliers de préconisation nouvellement mis en place sur le territoire.
 - Multiples rencontres avec les mairies et communautés de communes pour promouvoir le dispositif ASLL et les logements d'urgence communaux.

ADRESSE DU SERVICE

24 rue Roncevaux
69400 Villefranche-sur-Saône



LE BAIL DE SAUVEGARDE, UN DISPOSITIF POUR PRÉVENIR LES EXPULSIONS LOCATIVES

Le service a initié ses premiers accompagnements en 2023 dans le cadre du bail de sauvegarde, un dispositif conçu pour prévenir les expulsions locatives.

En 2024, un bilan a été mené avec Deux Fleuves Rhône Habitat bailleur et partenaire afin d'identifier les conditions optimales de mise en œuvre. L'analyse de cette première année a permis de dégager plusieurs points de vigilance pour sécuriser l'accompagnement. La dette locative doit être résorbable en 18 mois et la situation du ménage suffisamment stable pour garantir le paiement du loyer. Par ailleurs, les bénéficiaires doivent justifier de ressources financières suffisantes et disposer d'un titre de séjour valide ou renouvelable. En 2024, trois ménages ont bénéficié de ce dispositif.

LE CÈDRE



MISSIONS

Le Cèdre est une pension de famille de 27 places qui dispose de 25 studios avec pour missions de :

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.

PUBLIC

- **30 personnes** ont été prises en charge (16 hommes et 14 femmes).
- 2 personnes ont quitté la pension pour un logement social et un logement PMR.

RÉALISATIONS

- Entretien des liens de proximité et des échanges au sein de la pension de famille et son environnement pour lutter contre l'isolement des résidents.
- Suivi et coordination pour accompagner les résidents auprès des partenaires sur le territoire : services sociaux de droit commun, dispositifs d'accès aux soins et structures liées à la santé mentale, services liés à l'insertion professionnelle, centres sociaux...
- Organisation de temps collectifs réunissant en moyenne 15 résidents :
 - 42 activités animées en interne : ateliers bien-être, bricolage et cuisine, jeux de société, repas d'anniversaire, cinéma...
 - 5 activités animées par des professionnels extérieurs en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, Unis Cités Auvergne-Rhône-Alpes, les centres sociaux de la ville, France addiction, la Banque Alimentaire, le Secours populaire.
 - Repas réguliers collectifs et journées festives.
 - 14 sorties culturelles et de loisirs.



© Marie Vitoux



© Loïc Benoit



PAROLES D'HABITANTS

“ Je n'avais aucune connaissance de la pension de famille mais aujourd'hui je me sens bien. Les activités j'aime beaucoup même si je n'y participe pas tout le temps. La pension de famille est tranquille, les conditions de vie sont tellement meilleures que là où j'étais avant. J'ai comme une sensation de revivre. J'apprécie les résidents, je ne me sens pas mis de côté, je me sens à ma place, je me sens bien. ”

Mme T.

“ Deux ans que je suis là et j'ai enfin trouvé mon indépendance depuis que j'attendais cela. J'ai été très bien accueilli par certains résidents ce qui m'a rassuré ! Certains ateliers me plaisent comme les sorties en plein air ou en ville. Vivre en communauté était compliqué mais je m'y suis habitué maintenant. ”

M. R.

LES BRUYÈRES



MISSIONS

Les Bruyères est une pension de famille composée de 23 appartements individuels et d'un appartement T2 qui a pour mission de :

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.

PUBLIC

- **25 personnes** ont été prises en charge (16 hommes et 9 femmes).
- 2 personnes ont quitté la pension de famille dont 1 départ pour cause de décès.

RÉALISATIONS

- Le soutien et l'accompagnement des résidents en matière de prévention et de soins en addictologie ont été assurés avec le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).
- Des temps de parole dédiés aux habitants ont été organisés tous les mois en présence des professionnelles.
- L'expérimentation de la permaculture au sein du potager s'est révélée concluante. L'année s'est faite sans arrosage.
- Le poulailler a été réinvesti avec l'achat de nouvelles poules.
- La salle de billard a été réaménagée pour être remplacée par un espace pour les loisirs créatifs avec la participation des habitants.
- Diverses activités collectives ont été organisées pour dynamiser la vie au sein de la pension.
- Les habitants ont fabriqué et vendu des produits cosmétiques et pour la maison afin de financer un voyage pour célébrer ensemble les 20 ans de la pension de famille.
- Quatre résidents et une professionnelle ont participé à un séjour mémorable à la montagne avec le CHRS SAFRAN et l'association 82-4000 Solidaires.



UNE GAZETTE POUR LA PENSION DE FAMILLE

L'aventure des « Feuillet Libres » se poursuit avec enthousiasme en 2024. Chaque numéro de la gazette implique activement les résidents, qu'il s'agisse du choix des sujets, de l'écriture, des témoignages, des photos ou encore des dessins.



Cette participation permet de valoriser les moments positifs de la vie au sein de la pension de famille et de mettre en avant l'entraide entre les habitants, la beauté du cadre de vie et surtout la liberté d'expression dans le respect de chacun et chacune.

Bravo aux habitants pour ce bel outil.





Le MAS se positionne comme un acteur essentiel au cœur des enjeux contemporains de santé publique, d'inclusion et de lutte contre les discriminations.

Grâce à son engagement, l'association contribue à une meilleure politique de santé publique, d'insertion et de régulation sociale en soutenant un accès à la santé équivalent pour toutes et tous :

- Elle lutte contre les inégalités sociales de santé et favorise l'accès effectif des plus précaires à la santé en développant notamment des dispositifs permettant d'aller vers les personnes éloignées du soin.
- Elle contribue à prévenir et réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations de produits psychoactifs.
- Elle développe des actions de sensibilisation et des formations dans plusieurs domaines liés à la santé publique et à la cohésion sociale.
- Elle travaille en coopération avec une multitude d'acteurs (sociaux, médicaux, scientifiques, politiques) de la région Auvergne-Rhône-Alpes et à l'échelle nationale.

Pour mener à bien ces missions, l'association propose plusieurs services et dispositifs innovants :

- **PAUSE DIABOLO**, un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) et son ANTENNE MOBILE.
- **Le LABORATOIRE CCM**, un dispositif d'analyse de drogues régional essentiel dans la prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives.
- **LIGNE 37 et DARJELY**, deux structures d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour des Jeunes Migrants en Errance.
- **ICONE 2**, un projet de recherche en santé publique pour une meilleure compréhension des mécanismes d'engagement des usagers dans les parcours de soin.
- **PDVS/Pôle Discriminations, Violence et Santé**, un organisme national de formation et de sensibilisation autour notamment des phénomènes de bouc-émissaire et dans les domaines de la santé mentale, la justice restaurative et la paternité.

À travers ces diverses interventions, Le MAS affirme son engagement pour une prise en charge de qualité des personnes et propose des réponses globales, cohérentes et durables tout en contribuant à une meilleure connaissance des publics qu'il accompagne.

CHIFFRES CLÉS 2024



1980

personnes accueillies



598

maraudes et interventions de rue



86

permanences auprès de personnes usagères au sein de structures externes



993

Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (dépistage VHC, VHB, VIH)



5145

actions de RDR liées à l'usage de la drogue/sexualité



122100

seringues distribuées et **162500** seringues récupérées



26400

Kits expert' livrés auprès de 20 pharmacies du programme PEKO



599

analyses CCM effectuées en lien avec **23** structures et plus de **100** collecteurs sur la région Auvergne Rhône-Alpes



19

interventions en milieu festif ayant permis de toucher **16200** personnes



359

jours d'intervention dans le cadre de PDVS. **1354** professionnels et **831** jeunes formés

PAUSE DIABOLO



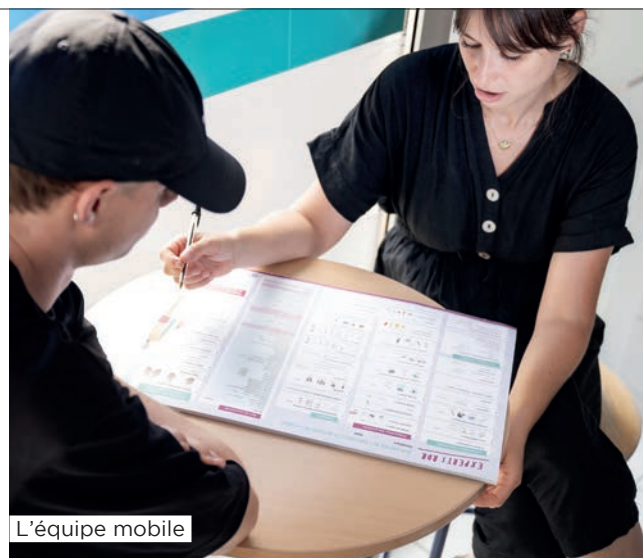
MISSIONS

Pause Diabolo est un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) qui a pour mission de prévenir et de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations de produits psychoactifs.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **823 personnes** ont été accueillies au sein du CAARUD (689) et de l'antenne mobile (129) dont 306 nouvelles personnes (80 % d'hommes et 20 % de femmes).
- 5931 passages ont été comptabilisés au sein de l'espace accueil (+ 36 % par rapport à 2023) et 2926 passages pour la mise à disposition de nourritures et de boissons.
- 70 % de la file active consomme de la cocaïne sous toutes ses formes mais l'inhalation reste majoritaire. Le reste des pratiques est stable (23 % de sniff et 26 % d'injection).
- 193 Tests Rapides d'Orientation Diagnostique ont été réalisés (dépistage VHC, VHB, VIH).
- 122100 seringues ont été distribuées et 162500 seringues récupérées.
- 95 kits Naloxone ont été distribués.
- 26224 kits ont été distribués dans le cadre du programme PEKO et 348 livraisons ont été effectuées auprès de 20 pharmacies partenaires.
- 5145 actions de RDR liées à l'usage de la drogue/sexualité ont été assurées ainsi que 3142 actions en matière d'hygiène.
- 623 actes infirmiers ont été dispensés.
- 268 démarches d'accès aux droits ont été mises en œuvre comprenant la domiciliation.
- 42 actions de sensibilisation et de formations ont été dispensées (432 personnes touchées).
- 19 événements ont été couverts en milieu festif (16200 personnes touchées).
- Le travail de rue s'est largement développé sur plusieurs territoires. À Lyon, plus de 500 personnes ont été touchées lors des 192 maraudes réalisées. Par ailleurs, une antenne mobile a été créée dans l'est lyonnais.



L'équipe mobile

© Loïc Benoit



L'ANTENNE MOBILE, UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ DE RÉDUCTION DES RISQUES

Depuis septembre 2024, une antenne mobile est déployée sur les territoires de Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Villeurbanne. Cette antenne, composée de quatre professionnels, intervient directement sur le terrain avec un camion aménagé servant de lieu d'accueil mobile.

Ce dispositif permet de rapprocher les services de prévention et d'accompagnement des personnes usagères de drogues là où elles en ont le plus besoin.

En quatre mois d'activités (septembre-décembre), la file active compte 129 personnes principalement consommatrices de cocaïne et généralement en situation de précarité.

Au total, 144 maraudes ont été réalisées générant plus de 1000 interactions et/ou dons de matériel, 185 nouveaux contacts et 1607 seringues récupérées.

Plus qu'un dispositif de réduction des risques, l'antenne mobile est un point d'ancrage pour des personnes souvent invisibilisées par la société. Grâce aux interactions réalisées, une relation de confiance est établie pour proposer des solutions adaptées aux besoins de chaque personne.

ADRESSE DU SERVICE

64 rue Villeroy
69003 Lyon

LABORATOIRE RÉGIONAL D'ANALYSES DE DROGUES



MISSIONS

Le laboratoire régional d'analyse de drogues, porté par Le MAS, est installé dans les locaux du CAARUD Pause Diabolo depuis 2018 avec pour missions :

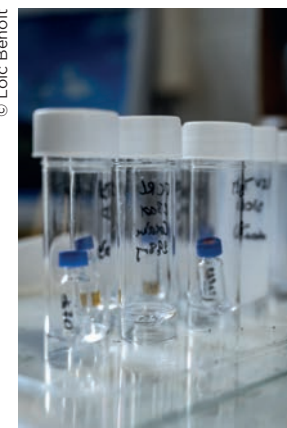
- Surveiller les consommations de substances psychoactives et de leurs modes de consommation.
- Recueillir des données visant à assurer la surveillance de la nature et de la toxicité des produits consommés.
- Conseiller en matière de réduction de risques personnalisés sous forme d'un entretien associé pour chaque analyse de produit.
- Évaluer de nouveaux outils ou stratégies de prévention contribuant à améliorer la prévention et à l'adapter à l'évolution des pratiques.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- Le laboratoire analyse les produits utilisés par les usagers de drogues du CAARUD Pause Diabolo ou de partenaires collecteurs.

© Loïc Benoit



- **599 analyses** ont été réalisées (dont 296 pour Pause Diabolo). **23 structures partenaires** ont conventionné avec le laboratoire couvrant l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes représentant **79 collecteurs**.

- Les interventions en milieu festif représentent près de la moitié des analyses réalisées. Elles mobilisent des bénévoles engagés qui soutiennent l'équipe (travail de nuit, logistique).

- L'analyse par HPLC a permis la quantification des produits les plus couramment consommés : MDMA, Amphétamine, Kétamine, Cocaïne, Héroïne

- La coopération avec les différents partenaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes a été poursuivie (journées Inter-Caarud et Inter-Festif).



« ANALYSE TON PROD », LE RÉSEAU NATIONAL ACCUEILLI À LYON

L'analyse de drogues constitue une mission essentielle dans la prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives.

Cette mission est réalisée par Le MAS dans le cadre d'un travail collaboratif à la fois au niveau régional et national, via le réseau « Analyse Ton Prod », piloté par la Fédération Addiction.

Le 19 avril 2024, Le MAS et la Fédération Addiction ont eu le plaisir d'accueillir à Lyon la rencontre annuelle de ce réseau, un événement clé visant à renforcer les collaborations entre les différents partenaires collecteurs et acteurs de la réduction des risques.

Au programme, des échanges fructueux autour des résultats des analyses de substances effectuées tout au long de l'année 2023 et les tendances clés pour mieux comprendre les dangers associés à certaines substances et ainsi orienter les stratégies de prévention et de prise en charge.

LIGNE 37



MISSIONS

LIGNE 37 est un service médico-social en vue d'accompagner des jeunes étrangers en errance et parfois mineurs dans le quartier de la Guillotière. LIGNE 37 a pour missions de :

- Créer une alliance thérapeutique et l'adhésion à l'accompagnement social proposé.
- Déjouer les freins liés aux emprises de produits dans une approche de réduction des risques.
- Dispenser des soins infirmiers et une première consultation médicale ou psychologique.
- Repérer, évaluer et accompagner les victimes exposées à des situations de violence, d'emprise et de traite humaine.
- Rapprocher le public sous mesures judiciaires des services concernés en particulier les jeunes en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Tenir un rôle d'observatoire du territoire de la Guillotière, des phénomènes d'emprises liées à des réseaux d'exploitations et de la situation des jeunes migrants en errance.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **217 jeunes** ont été accueillis au cours de l'année : 94 % sont des hommes originaires pour la majorité du Maghreb ; 47 % sont âgés de 25 à 29 ans, 35 % sont âgés de 18 à 24 ans et 18 % se déclarent mineurs. 91 % vivent dans la rue, en squat ou sont hébergés chez des tiers.
- 270 tournées ont été réalisées sur le territoire de la Guillotière.
- Plus de 1700 actes ont été réalisés couvrant l'accompagnement éducatif, le soin/addiction, les démarches d'accès aux droits, la justice.
- Le repérage et le soutien aux victimes potentielles de traite humaine ont été renforcés avec la création d'une Cellule de traitement des situations individuelles de traite humaine à laquelle contribue LIGNE 37.



Nouveau Lieu de répit - 208 rue de Créqui 69003 Lyon

- Enfin, LIGNE 37 s'inscrit en coordination de l'ensemble des acteurs intervenant auprès des publics de la Guillotière. L'assise territoriale du service et la confiance qui lui est accordée permettent de relayer et de faciliter l'action de nombreux partenaires (MEOMIE, CMAE, PASS Mobile, Maraude Jeunes, Amicale du Nid, Prévention spécialisé, HORS LA RUE...).



2025 - L'OUVERTURE D'UN LIEU DE RÉPIT

Après plus de deux ans d'intervention exclusivement en rue et près de 400 jeunes accompagnés, LIGNE 37 ouvrira début 2025 son lieu de répit.

Ce nouvel espace permettra de prolonger l'action menée à travers un local accueillant en proposant :

- Un espace de soins infirmiers et de consultation médicale.
- Un lieu d'écoute confidentiel et de soutien psychologique.
- Un espace de travail pour l'équipe, les partenaires et les jeunes souhaitant avancer dans leurs démarches.
- Un lieu d'accueil convivial et des activités éducatives auprès des jeunes...

Cette ouverture marque une nouvelle étape dans l'action de LIGNE 37 en offrant un environnement où les jeunes pourront se poser, se soigner et trouver du soutien pour aller mieux et se reconstruire.

DARJELY



MISSIONS

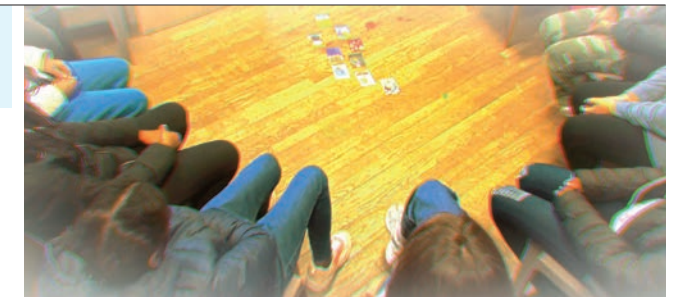
Installé au sein du Centre Hospitalier Le Vinatier, DARJELY est un dispositif référent du parcours de soin en addictologie et en psychiatrie de Jeunes Migrants en Errance sur le territoire de la Métropole de Lyon avec pour missions de :

- Accueillir les jeunes en demande et les accompagner dans leur projet personnalisé de soins (évaluation, orientation, accès et suivi des soins).
- S'inscrire en ressource pour les équipes éducatives et sanitaires au contact des jeunes.
- Améliorer la coordination des différentes dimensions d'accompagnement et de soins des jeunes.
- Produire une connaissance sur ce public et ses besoins sanitaires et sociaux.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- 643 contacts ont été établis et 222 entretiens réalisés.
- **144 jeunes** ont été accompagnés :
 - 92 % sont des hommes provenant d'Afrique subsaharienne et du Maghreb.
 - 60 % sont des jeunes majeurs, 30 % sont mineurs et 10 % sont à la limite d'âge d'accompagnement par le dispositif (25-28 ans).
 - 52 % sont hébergés dans une structure stable et environ 30 % dans un hébergement instable.
 - 60 % des jeunes ont l'AME ou une autre couverture sociale.
 - 36 % sont accompagnés par les services du MAS au niveau social.
 - 58 % bénéficient d'une première prise en charge par l'équipe du DARJELY (médecin et/ou psychologue). Certains ayant un suivi parallèle par un autre professionnel de soin.
 - 29 % ont besoin d'un interprète.



- Le travail de coordination auprès des équipes socio-éducatives et soignantes a été poursuivi pour améliorer l'accompagnement réalisé en réseau avec les équipes du MAS, du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon, du Centre Hospitalier Le Vinatier, des établissements accueillant ou hébergeant des JME - Urgence Sociale, Protection de l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse - ainsi que de la Mission Évaluation et Orientation Mineurs Isolés Étrangers.



RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES JEUNES : INITIATIVES ET PARTENARIATS

En 2024, les initiatives pour créer des liens avec les jeunes, les informer sur les ressources disponibles et promouvoir l'accompagnement proposé par DARJELY ont été renforcées.

Dans ce cadre, un partenariat avec l'Orspere-Samdarra a permis d'organiser des groupes de parole sur la santé mentale et des groupes d'expression pour les mineurs primo-arrivants en collaboration avec CMAE - Forum Réfugiés.

Des séances d'information ont également été menées à la Maison d'Arrêt de Corbas en partenariat avec le SPIP et LIGNE 37 et des permanences ont été assurées à l'Amicale du Nid, aux Stations et aux Terramies, en coopération avec le dispositif AMELyon.

Ces initiatives ont permis de renforcer les liens avec les jeunes tout en répondant à leurs besoins en matière de soins et de santé. Les partenariats construits cette année ouvrent la voie à de nouvelles opportunités pour améliorer encore l'accompagnement proposé.

ICONE 2



MISSIONS

Les personnes usagères de drogues par voie intraveineuse représentent un groupe à risque d'infection par le VHC. Pour parvenir à l'élimination de l'hépatite C, les structures de soins doivent innover en « allant vers » les populations cachées afin de dépister l'hépatite C et proposer un traitement antiviral très rapide sous forme d'un schéma simplifié.

ICONE 2 est un projet de recherche en santé publique qui vise à évaluer l'impact de la cooptation par les pairs sur la cascade de soin du Virus Hépatite C (VHC) mené à Paris, Lyon, Marseille et Fort-de-France à partir de l'expérience ICONE de Montpellier.

À Lyon, le projet s'est déroulé de janvier à avril 2024 grâce au soutien de l'Inserm, l'Entreprise des possibles (et le Groupe EQUANS), l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et la mobilisation des partenaires opérationnels : ALYNEA, Oppelia, AIDES, ADHEC, HCL et Le Vinatier – Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.



CHIFFRES* ET RÉALISATIONS

- **801 personnes usagères de drogues** ont été touchées sur 3 mois. Parmi elles, 83 % sont des hommes et 16 % sont des femmes, principalement des consommateurs de cocaïne basée/ crack.
- 153 TROD positifs (VHC VHB VIH) ont été réalisés.
- Toutes les personnes dépistées positives ont bénéficié d'un accompagnement renforcé notamment par les Médiateurs Santé Pair afin d'encourager le suivi des prises en charge médicales et faciliter l'adhésion au soin. La diversité des parcours des Médiateurs Santé Pair a permis d'activer un langage commun essentiel pour le public cible qui a reconnu la plus-value de cette approche.
- 22 personnes ont été mises sous traitement et parmi elles, 12 personnes ont été guéries.
- 413 premiers diagnostics en santé mentale ont été effectués mettant en avant des épisodes dépressifs, des syndromes psychotiques et des risques suicidaires élevés.
- Par ailleurs, ICONE 2 a bénéficié d'une donation de traitements VHC par le laboratoire Gilead, qui a permis la prise en charge de 8 personnes non rattachées au régime général.

* Les chiffres officiels seront publiés en 2025 par l'INSERM/ANRS.



Salles de consentement et de questionnaires, et salle de TROD



RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR UNE APPROCHE INNOVANTE EN SANTÉ PUBLIQUE

- *La cohésion d'équipe a permis une efficacité de mise en route et de déroulement de la recherche.*
- *L'expérience riche et intense a mis en avant les fruits d'un fonctionnement horizontal au sein d'une équipe pluridisciplinaire innovante centrée autour du poste de Médiateurs Santé Pair.*
- *Les échanges d'expériences et de compétences entre professionnels et avec les personnes usagères ont participé à une déstigmatisation de plusieurs mondes.*
- *L'approche s'est montrée très adaptée au public autour d'une question de santé publique majeure.*
- *Un don de traitements VHC a été réalisé pour la première fois sur un tel projet en France.*
- *Plusieurs référencement en addictologie, psychiatrie et suivi VHB et VIH ont été recensés grâce aux partenaires.*



L'équipe

ADRESSE DU SERVICE

33 rue Petrequin
69006 Lyon

PÔLE DISCRIMINATIONS VIOLENCE SANTÉ



MISSIONS

Le 1^{er} janvier 2024, Le MAS a intégré une nouvelle activité, le Pôle Discriminations Violence et Santé (PDVS). PDVS est un organisme de formation et de sensibilisation intervenant dans plusieurs domaines liés à la santé publique et à la cohésion sociale à l'échelle nationale et au sein de la Francophonie avec pour missions :

- Former à identifier et intervenir face aux discriminations et au harcèlement dans divers environnements (travail, écoles, tout lieu collectif...).
- Développer des programmes de formation sur la prévention des violences, le soutien aux victimes, et l'implication nécessaire des témoins.
- Animer des sessions de formation pour créer et renforcer des groupes de soutien communautaire.
- Accompagner la mise en place de systèmes de justice restaurative pour traiter les préjugés, permettre le conflit, dans un champ non judiciaire.
- Offrir des formations spécifiques sur la promotion de la santé mentale et le bien-être.
- Favoriser l'égalité des genres notamment dans le cadre de la parentalité.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- L'intégration de PDVS au sein de l'association Le MAS a été réalisée de manière progressive couvrant les aspects essentiels de l'activité (relations avec les financeurs et conventionnements, gestion des ressources humaines, programme d'actions, suivi administratif et comptable, communication...).
- **359 jours d'intervention** ont été comptabilisés au total sur 2024 (formations, accompagnement aux dispositifs et conférences).



ZOOM SUR LE DISPOSITIF SENTINELLES ET RÉFÉRENTS® EN MILIEU SCOLAIRE

Le dispositif Sentinelles et Référents® représente plus 80 % des actions mises en œuvre en 2024 en milieu scolaire dans plus de 20 Rectorats et Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Il permet de prévenir et d'accompagner toutes les conséquences des phénomènes de bouc-émissaire à l'école : harcèlement, mal-être, risque suicidaire, comportement agressif voire violent, isolement, addictions, risque sexuel, décrochage ou phobie scolaire, radicalisation....

Tout au long de l'année, **1354 professionnels** et **831 jeunes** ont été ainsi formés.

Voici quelques témoignages qui illustrent l'impact du dispositif :

- « J'ai aimé de pouvoir exprimer tout ce que l'on ressent car cela nous a tous rapprochés notamment avec les adultes. »
- « L'outil qui m'a le plus touché et m'a permis de m'ouvrir aux autres, c'est le mur des insultes. »
- « C'est important les outils communautaires car ils peuvent nous servir tout au long de notre vie. »
- « J'ai préféré le partage et l'humain, car cela apprend à parler et à écouter. »

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon



17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr